



MONUMENTS
HISTORIQUES
2013-2014
Deux années de protections

PATRIMOINES
PROTÉGÉS
EN RHÔNE-ALPES

La collection

PATRIMOINES EN RHÔNE-ALPES

Rhône-Alpes est une région d'une grande richesse paysagère, forte d'une histoire dense et mouvementée. Son absence d'unité physique et historique lui donne une variété qui est l'un de ses atouts. Il en a résulté une grande diversité patrimoniale, reconnue notamment par l'attribution de la qualité de « monuments historiques » à près de 2 400 édifices. Cette reconnaissance par l'État est l'une des missions du ministère de la Culture et de la Communication. Elle a ainsi abouti, sur la période 2013-2014, à 36 protections nouvelles, classements ou inscriptions, dont certaines sont des extensions ou des harmonisations. Leur répartition géographique, le large champ chronologique qu'elles couvrent, de l'antiquité à la période contemporaine, et les diverses typologies auxquelles elles appartiennent sont le reflet de la richesse de notre région.

Ce travail mené par les agents de l'État, aboutissement de la réunion de multiples compétences, doit être valorisé. Si la protection au titre des monuments historiques d'immeubles en raison de leur importance au regard de l'histoire ou de l'art a des implications administratives, juridiques, financières, elle doit être connue du public le plus large, qui doit être à même de découvrir ce qui peu à peu s'aggrave au patrimoine de la Nation. Sans cesse en évolution, donc vivant, le patrimoine suscite l'intérêt croissant du public, comme le montre le succès constant des Journées européennes du patrimoine. Valoriser, porter à la connaissance de nos compatriotes, est aussi une des missions de l'État. Ce d'autant plus que les supports de la médiation sont désormais multiples, de l'ouvrage papier classique au numérique, de la librairie traditionnelle aux réseaux sociaux.

C'est pourquoi une nouvelle collection, « Patrimoines en Rhône-Alpes », voit le jour. Sous forme imprimée et numérique, elle a pour vocation de valoriser l'action de l'État dans les différentes composantes du patrimoine. Gratuites, ces publications se déclineront en thématiques qui présenteront ainsi, notamment, des protections, des chantiers de restaurations ou de fouilles, des actes de colloques, qu'il s'agisse des monuments historiques, des musées, de l'archéologie, de l'architecture ou de l'urbanisme, d'immeubles ou d'objets...

Frédéric Henriot

*Conservateur régional des monuments historiques,
directeur de collection*

Couverture : Lyon,
le Grenier d'Abondance.
Vue du grand escalier.

MONUMENTS
HISTORIQUES

2013-2014

Deux années de protections

DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
DE RHÔNE-ALPES

ET ARCHÉOLOGIE
ET MUSÉES
EN CHANTIER
PATRIMOINES EN RHÔNE-ALPES
PATRIMOINES PROTÉGÉS
EN QUESTIONS
DES PARCS ET JARDINS
DU XX^e SIÈCLE

Les auteurs

Claire Aubaret [C.A.]

*Recenseuse-documentaliste,
chargée de la protection (CRMH Rhône-Alpes)*

Josiane Boulon [J.B.]

*Recenseuse-documentaliste,
chargée de la protection (CRMH Rhône-Alpes)*

Frédéric Henriot [F.H.]

*Conservateur régional des monuments historiques
(CRMH Rhône-Alpes)*

Juliette Pozzo [J.P.]

*Recenseuse-documentaliste,
chargée de la protection (CRMH Rhône-Alpes)*

Gilles Soubigou [G.S.]

*Conservateur des monuments historiques
(CRMH Rhône-Alpes)*

Avec des contributions de :

Hélène de Carbonnières [H.d.C.]

Recenseuse-documentaliste

Benoît Helly [B.H.]

Archéologue (SRA Rhône-Alpes)

Joëlle Tardieu [J.T.]

Archéologue

Coordination du volume :

Gilles Soubigou

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier l'ensemble des personnes qui ont apporté leur concours et leur soutien à ce projet, et plus particulièrement Isabelle Baguelin, Christine Boniface, Myriam Fresne, Sandrine Labrosse, Jean-Marie Refflé et Franck Sénant.

Des remerciements particuliers s'adressent aux propriétaires de monuments historiques qui ont accepté que figurent dans cet ouvrage des images ou des documents leur appartenant, ainsi qu'au musée dauphinois à Grenoble (Béatrice Ailloud, Ghislaine Girard et Aurélie Berre).

Les auteurs tiennent également à rendre hommage au travail de leurs anciens collègues ou des intervenants extérieurs qui ont constitué certains des dossiers qui ont mené aux protections au titre des monuments historiques rassemblées dans le présent ouvrage : Sophie Asport-Mercier, Amanda Assor, Cécile Bertran, Bernard Gautheron, Marie Gloc, Catherine Guégan, Anne Le Bot-Helly, Marie-Félicie Pérez et Oriane Rebillard.

SOMMAIRE

Préface	6	Courtenay (38), château de Lancin	58
Introduction	8	Saint-Étienne (42), école des beaux-arts	60
MONUMENTS HISTORIQUES		Lyon (69), atelier Mattelon	62
PROTÉGÉS EN 2013-2014		Lyon (69), couvent de la Visitation	64
Préhistoire et Antiquité		Lyon (69), basilique de Fourvière	66
Mont-de-Lans (38), porte de Bons	18	Lyon (69), hôtel du gouverneur	70
Vienne (38), « Jardin de Cybèle »	20	Saint-Vérand (69), château de la Flachère	72
Moyen Âge		Vauxrenard (69), domaine du Thil	76
Ornex (01), tour d'Ornex	24	Aix-les-Bains (73), théâtre du casino	78
Valence (26), abbaye de Saint-Ruf	25	Moûtiers (73), campanile de la cathédrale	82
Grenoble (38), cloître de la cathédrale	27	Évian-les-Bains (74), théâtre du casino	84
Villerest (42), église et chapelle	28	xx^e siècle	
Boussy (74), maison forte de Mieudry	30	Bourg-en-Bresse (01),	
Époque Moderne		chapelle Sainte-Madeleine	88
Soyans (26), ruines du château	34	Brangues (38), domaine de Paul Claudel	91
Roanne (42), sous-préfecture	36	Lyon (69), hôpital Debrousse	93
Bagnols (69), château	38	Arâches-la-Frasse (74), chapelle de Flaine	95
Lyon (69), Grenier d'Abondance	40	Évian-les-Bains (74), buvette Prouvé-Novarina	97
Lyon (69), loge du Change	46	Le « Salon des refusés »	
Lyon (69), château de la Motte	48	Montélimar (26),	
Cruseilles (74), maison de Fésigny	50	le « Relais de l'Empereur »	102
xix^e siècle		Annexes	
Cerdon (01), cuivrierie	54	Glossaire	106
Viriât (01), château de Fleuryriat	56	Cartographie	110
		Pour aller plus loin... ..	111

PRÉFACE

Une nouvelle collection voit le jour au sein de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Rhône-Alpes, service déconcentré du ministère de la Culture et de la Communication. Baptisée, provisoirement, « Patrimoines en Rhône-Alpes », elle se veut le reflet des enjeux quotidiens qui animent les services de la DRAC dédiés à la préservation, la conservation et la valorisation du patrimoine de notre territoire.

Rhône-Alpes, qui compte huit départements et une métropole contrastés, riches chacun de leurs atouts propres, séduit par sa diversité. Des grottes préhistoriques ornées de l'Ardèche aux créations de Le Corbusier ou de Marcel Breuer, toutes les époques, tous les styles sont représentés au sein de ce vaste territoire, appelé dans un proche avenir à s'agrandir encore au sein d'un nouveau territoire né de l'union avec l'Auvergne, proportionnellement dotée d'un patrimoine monumental plus considérable encore. Le signe le plus manifeste de cette richesse, c'est le nombre de monuments historiques, de sites archéologiques, de musées, de créations architecturales, de villes et pays d'art et d'histoire qui parsèment notre région, aujourd'hui mieux connus grâce au dévouement de celles et ceux qui les font vivre.

Il était logique – et même nécessaire – que le premier volume de cette collection abordât les problématiques liées à la protection au titre des monuments historiques, inscription ou classement, de ces témoignages du passé. Cette mission, portée depuis les origines du service des monuments historiques français, sous la Monarchie de Juillet, par la conviction que « le passé n'est jamais mort, il n'est pas même passé » (W. Faulkner), est une mission fondamentale, éminente, de l'État. Aujourd'hui définie et encadrée par le code du patrimoine, la protection accélère, développe et préserve la connaissance. Souvent, elle sauve. Elle autorise l'accompagnement scientifique, technique et financier de l'entretien et de la restauration des édifices. Elle les signale aux visiteurs, aux touristes, aux amoureux de l'histoire et de l'art. Parfois – et plusieurs fois en région Rhône-Alpes – une inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO vient parachever ce parcours vertueux.

Le présent ouvrage offre au lecteur curieux un panorama des édifices protégés pendant deux années dans notre région, de la cathédrale à l'atelier de soierie, du château à l'hôtel particulier. Résultant de demandes citoyennes, de nécessités sanitaires ou de redécouvertes scientifiques, ces protections surprennent, mais séduisent aussi, par leur variété. Pour en parler, la parole a été laissée aux professionnels de la culture qui ont instruit ces demandes, élaboré et présenté ces dossiers au sein de la conservation régionale des monuments historiques de Rhône-Alpes. De nombreuses photographies font de cet ouvrage un beau livre, un livre plaisant à regarder autant qu'enrichissant à lire. Enfin, nous avons voulu rendre ce volume à la fois gratuit et disponible en format numérique, car la culture est un bien que nous avons en partage. C'est également l'une des missions du ministère de la Culture et de la Communication que de soutenir et d'accompagner l'industrie du livre et les nouvelles technologies numériques.

La collection « Patrimoines en Rhône-Alpes » permettra à la DRAC Rhône-Alpes et à ses agents de contribuer à faire mieux connaître notre patrimoine, dont André Malraux rappelait, devant les bancs de l'assemblée nationale, en décembre 1961, défendant le budget de son jeune ministère que les « châteaux, cathédrales, musées » qui le constituent « sont les jalons successifs et fraternels de l'immense rêve éveillé que poursuit la France depuis près de mille ans ». Il nous incombe de poursuivre ce rêve.

Alain Daguerre de Hureaux

Directeur régional des affaires culturelles de Rhône-Alpes

LA PROTECTION DES IMMEUBLES AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES EN RHÔNE-ALPES

« Si vous ne m'armez pas d'un bout d'article de loi,
d'ici dix ans il n'y aura plus un monument en France,
ils seront tous détruits ou badigeonnés. »

Ludovic Vitet, 1833¹

En 1830, à l'initiative du ministre de l'Intérieur du roi Louis-Philippe I^{er}, l'historien François Guizot, naît le service des monuments historiques, confié à Ludovic Vitet (1802-1873), premier inspecteur général des monuments historiques. La mission de ce nouveau service, rattaché un temps au ministère du Commerce et des Travaux publics puis de façon pérenne au ministère de l'Intérieur, est d'identifier les édifices remarquables par leur ancienneté, leur architecture ou leurs liens avec l'histoire de France, afin de mieux veiller à leur conservation et empêcher leur disparition. La nécessité d'établir une liste des priorités en matière de travaux de restauration s'impose très rapidement et sa constitution échoit à partir de 1834 au successeur de Ludovic Vitet, l'écrivain Prosper Mérimée (1803-1870) [1]. Ses voyages et ses rapports, élaborés avec l'aide de correspondants locaux et de sociétés savantes, ainsi qu'une circulaire du ministère de l'Intérieur aux préfets (10 août 1837) les invitant à formuler des avis en vue d'une protection conduisent, en 1840, à la publication de la première « liste des monuments pour lesquels des secours ont été demandés et que la commission a jugés dignes d'intérêt ». Plus de 900 monuments y sont classés par ordre d'urgence sanitaire, cette priorisation devant guider l'attribution des crédits publics affectés à leur restauration. On parle depuis couramment de « classement monument historique ».



[1]

[1] Prosper Mérimée, copie moderne en plâtre d'un médaillon en bronze par David d'Angers (1828), édité en 1993 par le ministère de la Culture et de la Communication (coll. part.).

1. Correspondance de Ludovic Vitet à François Guizot, citée par Odile Gannier, « Des ruines aux monuments historiques : les notes de voyage de l'inspecteur Mérimée », in Alain Guyot et Chantal Massol (dir.), *Voyager en France au temps du romantisme. Poétique, esthétique, idéologie*, Grenoble, ELLUG, 2003, p. 185.

2. Loi du 30 mars 1887 pour la conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique et artistique.
3. Loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques. Le décret d'application est adopté en 1924 (décret du 18 mars 1924 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques) et rapidement complété en 1927 (loi du 23 juillet 1927 portant modifications de la loi du 31 décembre 1913).
4. Cette notion apparaît dans le décret de 1924 et dans la loi de 1927. On parle aujourd'hui d'« inscription au titre des monuments historiques ».
5. Arrêté ministériel du 29 septembre 1837, signé par le comte de Montalivet, ministre de l'Intérieur. Le fonctionnement de la commission est précisé par une circulaire en date du 19 février 1841.
6. Cette création est due à l'initiative de l'inspecteur général des monuments historiques René Planchenault in Xavier Laurent, *Grandeur et misère du patrimoine. D'André Malraux à Jacques Duhamel*, Comité d'Histoire/ École des Chartres, La Documentation française, 2003, p. 215.
7. Ce « casier archéologique » rassemblait des fiches d'édifices protégés comme non protégés. Il a disparu avec la création, en 1964, du service de l'inventaire général des richesses artistiques de la France.
8. Ces services, en charge de l'entretien des monuments historiques, coexistent alors avec les agences des bâtiments de France, dirigées par les architectes des bâtiments de France (ABF), corps créé en 1946 (loi du 21 février 1946).
9. Loi de finance du 21 décembre 1948.
10. Le service des monuments historiques, créé au sein du ministère de l'intérieur, avait été rattaché sous le Second Empire au ministère de la Maison de l'Empereur et des beaux-arts, puis sous la Troisième République à une direction des beaux-arts dépendant du ministère de l'Instruction publique, devenu ensuite ministère de l'Éducation nationale.

Cette notion est précisée au fil du temps par une législation sur les monuments historiques que Ludovic Vitet appelait dès l'origine de ses vœux et qui ne se concrétise pour la première fois qu'en 1887², puis en 1913³. En 1927 est instauré un second niveau de protection, l'« inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques »⁴. Depuis 2004, toutes les législations et réglementations antérieures à cette date ont été intégrées au code du patrimoine, dont le livre VI précise et détaille la réglementation relative aux monuments historiques.

Des « délégués au recensement » aux « chargés de protection »

Depuis Vitet et Mérimée, inspecteurs uniques en charge de tout le territoire national, les services patrimoniaux ont connu une évolution lente mais constante. L'instruction des dossiers de protection est, tout au long du XIX^e siècle, confiée à la commission des monuments historiques, créée en 1837⁵, qui publie régulièrement entre 1840 et 1900 des listes de monuments classés. Les travaux de la commission en matière de protection se basent essentiellement sur les notes demandées aux préfets de départements et les rapports des inspecteurs des monuments historiques.

Ce n'est que très tardivement, en 1944, qu'est créé le service du recensement des monuments anciens⁶. Sa mission est de rassembler une documentation baptisée « casier archéologique »⁷, apte à nourrir les dossiers de protection mais aussi les projets de restauration des architectes en chef des monuments historiques. La tâche est confiée à des délégués au recensement des monuments anciens contractualisés dans les départements et placés sous l'autorité des conservateurs régionaux des bâtiments de France au sein des conservations régionales des bâtiments de France⁸ créées en 1948⁹. Leurs profils sont très divers (artistes, architectes en formation, ingénieurs...) et leur activité largement bénévole. Les fiches qu'ils constituent sont examinées à Paris par un comité de recensement nommé par la sous-direction des monuments historiques, qui étudie le résultat des recensements départementaux et transmet à la commission supérieure des monuments historiques les dossiers jugés les plus intéressants.

En 1959, le général de Gaulle crée le ministère des Affaires culturelles, confié à son « ami génial », l'écrivain André Malraux (1901-1976). Le nouveau ministère absorbe les services dits « des beaux-arts », détachés de l'Éducation nationale où ils étaient intégrés depuis 1940 dans une direction générale des services d'architecture¹⁰. À cette occasion, les délégués au recensement des conservations régionales des bâtiments de France sont progressivement titularisés dans la fonction publique, avec le statut de secrétaires-documentalistes. Très vite se pose la question de la déconcentration de certaines des missions du ministère à l'échelon des régions créées dans les années 1960. Les directions régionales des affaires culturelles



[2] Vienne (Isère),
le temple d'Auguste et de Livie,
début du I^{er} siècle apr. J.-C.
Classé monument historique
sur la liste de 1840.

(DRAC) sont progressivement établies à partir de 1977¹¹ dans chaque région de France. En Rhône-Alpes, région préfiguratrice, un directeur régional avait été nommé dès 1969. Ces nouvelles DRAC absorbent les conservations régionales des bâtiments de France, qui deviennent en 1979 les conservations régionales des monuments historiques (CRMH)¹². Les agents en charge de la protection quittent peu à peu leur statut de bénévoles et se professionnalisent¹³. Les DRAC sont depuis 1992¹⁴ des services déconcentrés du ministère de la Culture et de la Communication, accueillant en leur sein les CRMH¹⁵ auxquelles incombe, entre autres responsabilités, la charge d'instruire les demandes de protection des immeubles au titre des monuments historiques. Cette instruction relève du travail quotidien des chargés de la protection.

Les critères de protection et l'instruction des dossiers

Aujourd'hui, en France, tout immeuble présentant un intérêt d'histoire ou d'art peut être protégé au titre des monuments historiques, sur la base d'une simple demande écrite et argumentée adressée au directeur régional des affaires culturelles de la région concernée, ou à l'initiative du service. Le chargé de protection centralise les demandes des pétitionnaires et recueille auprès d'eux les éléments de documentation (photographies, notice historique, plans, éléments

11. Décret n° 77-115 du 3 février 1977 portant création de directions régionales des affaires culturelles.

12. Décret du 6 mars 1979.

13. Les secrétaires-documentalistes intègrent en 1978 les personnels de documentation de la culture, dans le corps des chargés d'études documentaires, recrutés sur concours (Décret n° 78-1057 du 18 octobre 1978 portant statut particulier des personnels de documentation de la culture et de l'architecture).

14. Loi du 6 février 1992 organisant l'administration territoriale de la République.

15. Les conservateurs régionaux des monuments historiques sont institués par décret en date du 12 mai 1981. Les inspecteurs des monuments historiques deviennent en 1995 des conservateurs des monuments historiques et sont installés en région.

[3] Saint-Étienne-le-Molard (Loire), le château de la Bâtie d'Urfé, xvi^e siècle. Classé monument historique le 25 octobre 1912.



d'archives privées...) qui accompagnent leur requête¹⁶. Ces pièces constituent un pré-dossier soumis dans un premier temps à la délégation permanente de la commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS)¹⁷. Le rôle de cette instance consiste à effectuer un premier tri des demandes et à suggérer un ordre de priorité dans l'examen de ces propositions. Elle s'avère indispensable à la fluidité du traitement des dossiers et permet de ne pas engorger la commission plénière. Si elle n'émet pas d'avis défavorable, l'examen de la demande est ensuite renvoyé à la CRPS elle-même, qui se réunit trois à quatre fois par an en Rhône-Alpes. À ce stade, le chargé de protection visite l'édifice, constitue un dossier documentaire et photographique, enrichi par des lectures et des recherches en archives. Il effectue des comparaisons départementales, régionales et nationales pour évaluer l'intérêt de l'édifice et la pertinence de sa protection. Enfin, il recueille les avis réglementaires avant de présenter le dossier achevé devant la CRPS. Présidée par le préfet de région ou son représentant, la CRPS réunit à parité des représentants de l'État, des élus, des personnalités qualifiées (universitaires, architectes, historiens, paysagistes, juristes), ainsi que des représentants d'associations. Elle examine les dossiers de demandes recevables et les dossiers initiés par le service, notamment au travers de thématiques, en lien avec les célébrations nationales par exemple.

16. Art. R621-3 du Code du patrimoine.

17. Anciennement commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique (COREPHAE) créée en 1984, devenue CRPS en 1997.



[4] Bourg-en-Bresse (Ain), le monastère royal de Brou, 1506-1532. Un décret de la Convention nationale le déclare « monument national » en mars 1791. L'église est classée monument historique sur la liste de 1862. Les deux premiers cloîtres sont classés monuments historiques en 1889 et le troisième cloître est classé en 1935.

Les mesures de protection sont prises à deux niveaux :

L'inscription : « Les immeubles ou parties d'immeubles publics ou privés qui, sans justifier une demande de classement immédiat au titre des monuments historiques, présentent un intérêt d'histoire ou d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation peuvent, à toute époque, être inscrits, par décision de l'autorité administrative, au titre des monuments historiques »¹⁸. La mesure d'inscription est effective après un arrêté du préfet de région. Elle ne nécessite pas l'accord du propriétaire.

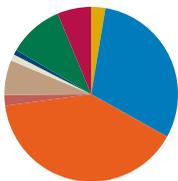
Le classement : « Les immeubles dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public sont classés comme monuments historiques en totalité ou en partie par les soins de l'autorité administrative »¹⁹. Cette procédure relève d'une décision du ministre chargé de la culture après avis de la commission nationale des monuments historiques (CNMH), et accord préalable du propriétaire.

Il est à noter que des procédures distinctes s'appliquent à l'inscription ou au classement des objets mobiliers²⁰.

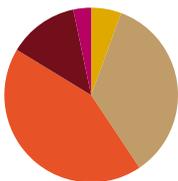
18. Art. L621-25 du Code du patrimoine.

19. Art. L621-1 du Code du patrimoine.

20. Nous renvoyons au numéro thématique de la revue *Monumental* intitulé « L'Objet monument historique. Protection, conservation, restauration et présentation » (2011, semestriel 1).



Architecture domestique	39,8 %
Architecture religieuse	30,4 %
Architecture de la vie publique	10,2 %
Sites archéologiques	6,4 %
Architecture militaire	6,3 %
Patrimoine agricole	2,6 %
Patrimoine industriel	2 %
Architecture commerciale et artisanale	1,2 %
Architecture funéraire et commémorative	0,9 %



Époque moderne	1193
Moyen Âge	970
xix ^e siècle	361
Préhistoire et Antiquité	156
xx ^e siècle	92

[5] Les monuments historiques de Rhône-Alpes triés par typologies de patrimoine et par grandes périodes chronologiques. Graphiques établis à partir des données de la base nationale Agrégée.

21. Article R621-2 livre VI titre II du code du patrimoine.

22. Conformément à la note du ministère datée du 1^{er} décembre 2008 et à celle du 15 janvier 2009, reprises dans la note du 26 septembre 2012 relative à la Directive nationale d'orientation 2013-2014-2015.

Les monuments historiques de Rhône-Alpes aujourd'hui

Créés au début des années 1960, les contours administratifs de la région Rhône-Alpes englobent des entités historiques et patrimoniales bien différentes qui font fi des limites de nos cartes contemporaines. Ce récent découpage fait la richesse du patrimoine rhônalpin qui, de la grotte Chauvet au couvent Sainte-Marie de La Tourette de Le Corbusier, en passant par la Bâtie d'Urfé [2] ou encore le temple d'Auguste et de Livie [3] à Vienne, le monastère de Brou [4] à Bourg-en-Bresse et le Palais idéal du Facteur Cheval, regroupe en son sein tout le spectre des productions artistiques des origines à nos jours. On compte aujourd'hui en Rhône-Alpes environ 2400 immeubles (ou ensembles d'édifices) environ actuellement protégés au titre des monuments historiques dont plus de 1660 monuments inscrits et plus de 730 monuments classés.

L'hétérogénéité du corpus des édifices protégés reflète la diversité souvent soulignée de ce territoire. Elle s'est constituée grâce aux différentes logiques qui, depuis la première liste de 1840, ont animé les politiques de protection au titre des monuments historiques. Cette protection est en premier lieu une mission de service public, induisant l'obligation de répondre à toute demande « présentée par le propriétaire ou par toute personne y ayant intérêt »²¹ et par conséquent amenant à s'intéresser à des édifices aux typologies extrêmement diverses. Le second axe est celui de la régularisation et de l'harmonisation des protections anciennes et parfois des nécessaires dé-protections. Cet axe figure parmi les objectifs fixés par le ministère de la Culture et de la Communication²². Enfin, la protection au titre des monuments historiques accompagne l'extension récente du champ patrimonial à de nouveaux domaines (« petit » patrimoine, patrimoine industriel) ou périodes chronologiques (patrimoine du xx^e siècle). Ces réflexions croisées impulsent par ailleurs une démarche propre au service qui souhaite approfondir certaines thématiques, comme le thermalisme ou les stations de sports d'hiver.

Le présent ouvrage se propose d'exposer au public le fruit de deux ans de travail de la « cellule protection » de la CRMH de Rhône-Alpes. Une présentation du volume en cinq grandes périodes historiques a été retenue afin de rendre compte de la diversité des édifices étudiés. Ce découpage apportera au lecteur quelques repères chronologiques dans son parcours du patrimoine récemment protégé en Rhône-Alpes.

C.A., F.H., J.P., G.S.

MONUMENTS HISTORIQUES PROTÉGÉS EN 2013-2014

PRÉHISTOIRE ET ANTIQUITÉ

Isère

- Mont-de-Lans, inscription de la porte romaine de Bons [18 avril 2014](#)
- Vienne, classement des vestiges gallo-romains dits « Jardin de Cybèle » [31 octobre 2013](#)

MOYEN ÂGE

Ain

- Ornex, inscription de la tour d'Ornex [17 mars 2014](#)

Drôme

- Valence, inscription des ruines de l'ancienne abbaye de Saint-Ruf [14 octobre 2014](#)

Isère

- Grenoble, inscription du cloître et du jardin de la cathédrale Notre-Dame [12 juin 2013](#)

Loire

- Villerest, inscription de l'église paroissiale Saint-Priest et de la chapelle Saint-Sulpice [10 avril 2014](#)

Haute-Savoie

- Boussy, inscription de la maison forte de Miedudry [10 décembre 2014](#)

ÉPOQUE MODERNE

Drôme

- Soyans, inscription des ruines du château [12 décembre 2013](#)

Loire

- Roanne, inscription de l'ancien hôtel particulier Goyet de Livron, sous-préfecture de Roanne [10 avril 2014](#)

Rhône

- Bagnols, classement du château de Bagnols [6 mai 2014](#)

Métropole de Lyon

- Lyon, classement du Grenier d'Abondance [3 février 2014](#)
- Lyon, inscription de la Loge du Change [1^{er} juillet 2013](#)
- Lyon, inscription du château de La Motte [28 novembre 2014](#)

Haute-Savoie

- Cruseilles, inscription de la maison dite « de Fésigny » [10 décembre 2014](#)

XIX^e SIÈCLE

Ain

- Cerdon, inscription de l'ancienne cuivrerie [22 octobre 2013](#)
- Viriat, inscription du domaine du château de Fleyriat [22 octobre 2013](#)

Isère

- Courtenay, inscription du château de Lancin [12 juin 2014](#)

Loire

- Saint-Étienne, inscription de l'ancienne école des beaux-arts [12 décembre 2013](#)

Métropole de Lyon

- Lyon, inscription de l'atelier Mattelon [15 mars 2013](#)

- Lyon, inscription de l'ancien couvent de la Visitation
[12 décembre 2013](#)

- Lyon, classement de la basilique de Fourvière
[25 mars 2014](#)

- Lyon, inscription de l'hôtel du gouverneur militaire
[10 avril 2014](#)

Rhône

- Saint-Vérand, inscription du château de la Flachère
[6 février 2014](#)

- Vauxrenard, inscription du domaine du Thil
[10 avril 2014](#)

Savoie

- Aix-les-Bains, classement du théâtre du casino
[31 octobre 2013](#)

- Môtiers, inscription du campanile de la cathédrale Saint-Pierre et du bâtiment attenant
[12 septembre 2014](#)

Haute-Savoie

- Évian-les-Bains, inscription du théâtre du casino
[17 mars 2014](#)

XX^e SIÈCLE

Ain

- Bourg-en-Bresse, inscription de la chapelle Sainte-Madeleine [22 octobre 2013](#)

Isère

- Brangues, inscription du domaine de Paul Claudel
[6 février 2014](#)

Métropole de Lyon

- Lyon, inscription de l'ancien hôpital Debrousse
[30 septembre 2013](#)

Haute-Savoie

- Arâches-la-Frasse, classement de la chapelle œcuménique de Flaine [4 décembre 2014](#)

- Évian, classement de la buvette Prouvé-Novarina
[15 mai 2013](#)



Lyon, basilique de Fourvière. La crypte



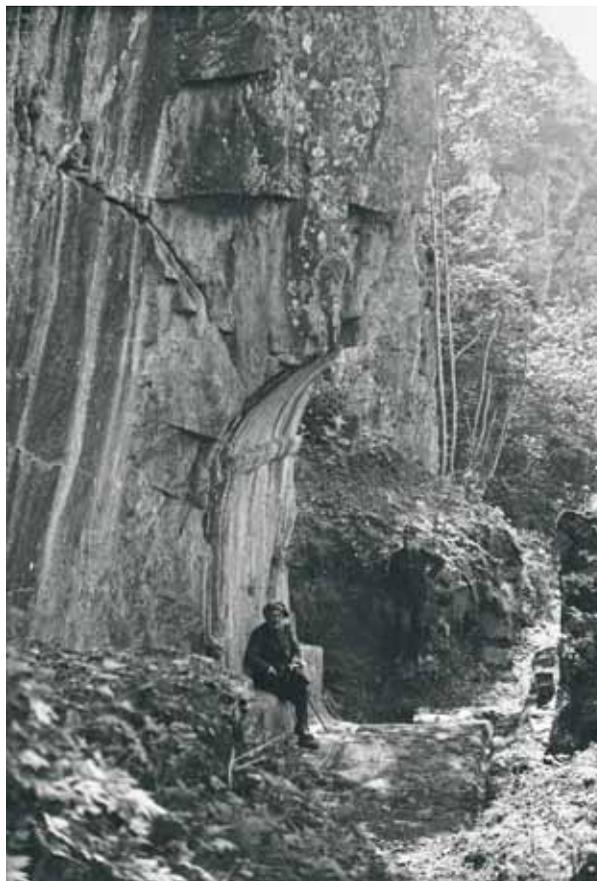
Préhistoire et Antiquité

PORTE ROMAINE DE BONNS

Inscription au titre des monuments historiques
18 avril 2014

La porte romaine de Bons est un ouvrage étonnant en forme d'arche, entièrement creusé dans les schistes chloriteux*, sur la paroi qui domine le cours de la Romanche, au-dessus du tunnel de l'Infernet. Vestige d'une voie romaine qui permettait de relier Turin à Grenoble et à Vienne, connue depuis le XVIII^e siècle, elle a attendu 2014 pour bénéficier d'une protection au titre des monuments historiques.

Situé sur un sentier qui reprendrait le tracé de la voie romaine qui menait au Lautaret, cet ouvrage, représenté encore entier sur une gravure de 1660, s'est désagrégé au milieu du XVIII^e siècle. Cette porte étroite (largeur de chaussée : 2,45 m) est surmontée d'une voûte à section elliptique* haute de 4,50 m. De chaque côté a été aménagée une banquette formant un soubassement en saillie sur la paroi. Des rainures distantes de 1,46 m environ sont encore bien visibles au sol. Cet ouvrage a fait l'objet de nombreuses interprétations : simple tunnel routier, porte, arc de triomphe ou monument commémoratif situé à mi-distance entre Brigantione (Briançon) et Cularo (Grenoble). Cette porte est très semblable à une porte située sur la route des Gaules à Donnas, en vallée d'Aoste (Italie), ou encore à une porte dotée d'une inscription sur la voie romaine du col de Pierre Pertuis (Suisse). Le



[1]

caractère monumental de l'ouvrage, le soin apporté au dégagement des parois, la présence d'une corniche* à la retombée de la voûte et des banquettes montrent que cet aménagement est sans doute plus qu'un simple tunnel. L'hypothèse d'un « arc commémoratif » est alléchante et on aurait bien voulu retrouver des éléments d'une éventuelle inscription, malheureusement hypothétique.

De part et d'autre de cet ouvrage, on a pu identifier d'autres portions de la voie romaine, toutes situées sur la même parcelle communale. Plus ou moins bien conservés

– la chaussée est parfois recouverte d'éboulis – ces éléments constituent toutefois un ensemble cohérent d'une longue section de la voie romaine du Lautaret, dont d'autres vestiges sont répertoriés (voie de Rochetaillée, commune du Bourg d'Oisans). Si les ouvrages de cette nature, qui montrent l'importance des travaux routiers romains, sont bien connus, notamment dans les Alpes (par exemple, la voie romaine du Val-de-Fier en Haute-Savoie), ils ne sont pas toujours bien étudiés ni datés. On pense toutefois

que ce réseau de voies romaines est mis en place dès le 1^{er} siècle, à l'initiative de l'empereur Auguste.

L'histoire est un éternel recommencement ; pour preuve, la demande de protection émise par la commission des monuments historiques de l'Isère lors de sa séance du 23 juillet 1875, demande restée sans suite jusqu'à ce que les services de l'archéologie et des monuments historiques de la DRAC Rhône-Alpes se ressaisissent de ce dossier, presque 140 ans plus tard. **B.H.**



[1] Hippolyte Müller (photographe) *Promenade dans les bois* (Grenoble, musée dauphinois, AT7845). Sur cette image de la porte de Bons au début du 20^e siècle, l'homme assis sur la banquette de la porte est peut-être l'archéologue H. Müller, qui réalisa des fouilles à Mont-de-Lans.

[2] Mont-de-Lans, la porte de Bons aujourd'hui. Reconstitution en costumes du passage de légionnaires romains par les membres de l'association Légion VIII Augusta.

* Schistes chloriteux, elliptique, corniche : voir glossaire p. 106.

[2]

Vienne (Isère)

VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES DITS « JARDIN DE CYBÈLE »

Classement au titre des monuments historiques
31 octobre 2013

L'ensemble des vestiges archéologiques appelés jardin de Cybèle à Vienne est un bel exemple d'harmonisation de protection. Les premiers éléments de ce jardin ont en effet été classés par liste dès 1840. Préservé au sein d'une place arborée au centre de la ville, le site est libre d'accès toute l'année.

Le jardin de Cybèle est situé dans le centre monumental de Vienne antique où se trouvent le forum, le théâtre, l'odéon ainsi que le temple d'Auguste et Livie. Il a bénéficié de son aménagement précoce en jardin et cimetière, le préservant de constructions parasites. Le site est composé de plusieurs ensembles distincts, intéressants individuellement et par la vision qu'ils donnent à voir d'un quartier de la ville antique.

Le haut mur en choin* est le premier vestige classé de ce site, présent sur la première liste des monuments historiques établie par Prosper Mérimée en 1840. On considèrerait alors qu'il s'agissait seulement du mur d'échiffre* d'un grand escalier monumental menant au théâtre. Si cette fonction est avérée, la nature du monument

adossé a été longtemps discutée. Il a d'abord été identifié comme théâtre des mystères, suite à la découverte d'un bas-relief représentant une scène cultuelle. D'après les dernières hypothèses, ces éléments seraient utilisés ici comme remplois. L'édifice aurait été en réalité une salle d'assemblée municipale, ou *bouleuterion*, élément urbain d'origine grecque dont on aurait ici une rare occurrence dans l'Occident romain.

Les arcades dites du forum ont été classées en 1906. On suppose que la plus petite ouvrait sur la basilique, et la plus grande sur la place du forum. Une *domus* – c'est-à-dire une grande demeure patricienne* – a en outre pu être identifiée, grâce notamment à la présence d'éléments décoratifs en marbre dits *oscilla*. Au rez-de-chaussée, elle abritait des boutiques qui ouvraient sur la voie menant au forum. À l'origine, l'édifice avait été identifié comme un temple dédié à Cybèle. C'est de la présence supposée de cet élément et du théâtre des mystères que le jardin tient son nom. Sur la terrasse supérieure était dressé un temple, dédié au dieu des arts

Vienne, « Jardin de Cybèle ». Vue d'ensemble des vestiges archéologiques. Au fond à gauche, vestiges du portique du Forum. Au fond à droite, haut mur en choin, vestiges en élévation du *Bouleuterion*.



Apollon ou à Mars et Rhéa Sylvia. Enfin, une venelle* et des vestiges de maisons d'époque julio-claudienne (entre 27 et 68 apr. J.-C.), conservés ponctuellement, finissent de tisser cette trame urbaine.

Considérant l'intérêt historique que présente la salle d'assemblée d'époque romaine et le potentiel

stratigraphique du site, l'ensemble du jardin archéologique dit de Cybèle a été classé par arrêté ministériel du 31 octobre 2013. **H.d.C.**

* Choin, échiffre, patricien, venelle : voir glossaire p. 106.

Vienne, « Jardin de Cybèle ». Détails des décors sculptés du portique du Forum.





Moyen Âge

Ornex (Ain)

TOUR D'ORNEX

Inscription au titre des monuments historiques
17 mars 2014

La tour d'Ornex est l'un des rares édifices de la fin du Moyen Âge préservés dans le Pays de Gex, à la frontière de l'Ain et du canton de Genève. Territoire divisé en petites seigneuries qui se développèrent sur un sol âpre, pour l'essentiel montagneux et à la naissance des monts du Jura, il ne possède que les manifestations d'une architecture monumentale modeste que pouvaient financer les hobereaux* locaux. Néanmoins, son patrimoine rural est remarquable et peu mis en valeur face à l'invasion des constructions neuves au cœur des vieux bourgs.

Les seigneurs d'Ornex font leur apparition formelle en 1164 dans un acte de donation par Guichard et Bertrand d'Ornex à l'abbaye de Bonmont (Suisse). Ils disparaissent à la fin du XIII^e siècle. Le prieur* de Prévessin est seigneur d'Ornex au début du XIV^e siècle. Au XV^e siècle, la seigneurie passe à la famille de Sergier, dont Perret de Sergier avait été nommé vidomne* de Prévessin par le seigneur de Gex en 1350.

La maison forte* est probablement une reconstruction en briques réalisée par les Sergier au XV^e siècle. Le décor en carrons* est caractéristique de cette période où Amédée VIII, duc de Savoie, multiplie les carronneries, sources de redevances. L'une d'elles se trouve à Ornex au début du XV^e siècle. En 1550, une facture de 4 florins est réglée à la tuilerie de Ferney par « la veuve Sergier [sic] ».



Ornex, vue générale de la tour.

Les derniers occupants ayant pu apporter, au XIX^e siècle, des modifications significatives à cette demeure – aujourd'hui toujours en mains privées – sont les Chevalier, famille de laboureurs et artisans devenus notables des villages d'Ornex et de Ferney. **J.B.**

* Hobereau, prieur, vidomne, maison forte, carrons : voir glossaire p. 106.

Valence (Drôme)

RUINES DE L'ANCIENNE ABBAYE DE SAINT-RUF

Inscription au titre des monuments historiques
14 septembre 2014

Au sud de Valence sont conservées les ruines du chef d'ordre* d'une importante congrégation de chanoines réguliers. Fondée en 1039 à Avignon, l'abbaye est transférée en 1158 à l'Esparvière sur des terres achetées à l'évêque Odon de Crussol. En 1562, l'abbaye est détruite par les Huguenots et le chef d'ordre transféré *intra-muros* dans son prieuré de Saint-Jacques. Suite à ces événements et à l'abandon progressif de la vie communautaire, elle périclité et les bâtiments de l'Esparvière servent de carrière de pierres. Une activité maraîchère se développe sur le site au XIX^e siècle, d'où l'appellation locale « ferme de Saint-Ruf ». Ce site, qui appartient désormais à la commune, est ouvert lors des Journées européennes du patrimoine.

Valence, abbaye de Saint-Ruf. Vue générale de la « ferme de Saint-Ruf »





Valence, abbaye de Saint-Ruf. Linteau sculpté, volé en 2013.

De nombreuses personnalités sont issues de l'abbaye de Saint-Ruf, qui s'est illustrée par son implication dans la réforme canoniale et l'adoption d'une liturgie qui lui est propre. Ses constitutions, adoptées par de nombreux chapitres*, ont fait de Saint-Ruf de Valence le chef d'ordre canonial de plus de huit cents sites à travers l'Europe et le Proche-Orient.

Le plan dit de Belleforest (1575) montre un bâtiment hors-les-murs aux élévations antiquisantes mais déjà très ruiné. Aujourd'hui, au lieu-dit « ferme Saint-Ruf » ne subsistent que quelques vestiges. Un pan de mur englobé dans une habitation (xv^e-xvi^e siècles) et un chapiteau corinthisant à l'emplacement du départ d'une voûte d'ogives* matérialisent ce qui fut le mur goutterot* sud de l'abbatiale. Dans les vestiges sont reemployés deux restes de pilastre* cannelé et un décor orné de grecques* en perspective, comparables à celui du linteau du portail dit de la *Transfiguration* du prieuré de la Charité-sur-Loire (Nièvre, 1130-1135). Deux linteaux* de fenêtres, dont l'un a été volé en 2013, remploient des bandeaux décorés de motifs similaires à ceux qui ornent la barrière liturgique du chœur monastique du prieuré clunisien de Souvigny (Allier, xii^e siècle). À l'étagé, un autre linteau est orné, comme les pilastres

de Saint-André-le-Bas de Vienne, d'une ligne de besants* en chapelets encadrée de deux listels* lissés au ciseau. La qualité de ces fragments atteste de la richesse du décor initial de l'abbatiale.

Six sondages archéologiques réalisés en 2009 par la société Archeodunum ont confirmé la présence de l'église sous l'élévation conservée. Les fondations en galets du mur goutterot sud ont plus de 3 m de large; l'emplacement des piliers est marqué par une maçonnerie quadrangulaire profondément ancrée dans la terrasse alluviale et des maçonneries transversales relient goutterots et piliers suivant le schéma des fondations dites « en grille ». À l'est, l'amorce d'une structure semi-circulaire indique l'emplacement des fondations du chevet*. On restitue ainsi le tracé d'une vaste église de près de 50 m de long, hors clocher-porche.

C'est en raison de l'importance historique de ce site, désormais très ruiné, que la commission régionale du patrimoine et des sites de Rhône-Alpes s'est prononcée favorablement pour son inscription au titre des monuments historiques. **J.T.**

* Chef d'ordre, chapitres, ogives, goutterot, pilastre, grecques, linteaux, listels, besants, chevet : voir glossaire p. 106.

Grenoble (Isère)

CATHÉDRALE NOTRE-DAME

Cloître et jardin

Inscription au titre des monuments historiques
12 juin 2013

Sur l'îlot de la cathédrale, à Grenoble, se trouvent le musée de l'ancien évêché, la cathédrale Notre-Dame avec l'ancienne église Saint-Hugues, l'aile est du cloître et le jardin. Le jardin et l'aile restante du cloître qui n'étaient pas encore protégés ont bénéficié d'une inscription en 2013, afin de réparer ce qui est apparu comme un oubli.

La cathédrale de Grenoble a été élevée sur un ancien îlot urbain des II^e et III^e siècles. En 381 un premier évêque, Domninus de Grenoble, est mentionné lors du concile d'Aquilée. Dès cette époque sont accolées l'église Notre-Dame et une première église Saint-Hugues, ce qui démontre l'importance de l'activité du siège épiscopal. Près d'un siècle plus tard, c'est l'ensemble du groupe cathédral qui acquiert son espace définitif, cependant que les bâtiments continuent d'évoluer. La cathédrale romane fait l'objet d'une importante reconstruction au XIII^e siècle. Cette campagne de travaux qui touche tout l'îlot épiscopal se fait dans un contexte particulier lié à la rivalité entre les comtes d'Albon et les archevêques de Grenoble.

Le cloître se trouvait, avec les bâtiments conventuels, accolé au bas-côté* sud de la cathédrale. Son plan abouti semble avoir été fixé au XIII^e siècle, période contemporaine

des grands travaux de la cathédrale, de la résidence épiscopale et de la reconstruction de l'église Saint-Hugues. À cette époque, un niveau supérieur existait, les bâtiments autour du cloître s'élevaient donc sur deux niveaux. Au XV^e siècle, un second bas-côté est construit dans la cathédrale puis, au siècle suivant, des chapelles privées, le tout détruisant définitivement l'aile nord du cloître. Le XIX^e siècle et l'urbanisation font définitivement disparaître les ailes sud et ouest.

De l'aile orientale du cloître, il ne reste que la galerie au rez-de-chaussée formée de quatre travées ainsi qu'une demi-travée en retour de l'aile sud. Dans la cour du cloître, cette aile se distingue par deux arcades massives en moellons* de calcaire séparées par un contrefort*. À l'intérieur, des doubleaux* en plein cintre de section rectangulaire séparent des croisées d'ogives* qui retombent sur des colonnes, des piliers rectangulaires engagés ou des consoles*. La travée* jouxtant la cathédrale laisse apparaître une entrée obturée et une autre ouverture dans son mur est. La travée sud en retour laisse deviner un départ de croisée d'ogives. **J.B.**

Grenoble, cathédrale Notre-Dame.
Détail de la voûte d'ogives de l'ancien cloître.



* Bas-côté, moellon, contrefort, doubleau, ogive, console, travée : voir glossaire p. 106.

Villerest (Loire)

ÉGLISE SAINT-PRIEST et CHAPELLE SAINT-SULPICE

Régularisation de la protection de l'église Saint-Priest
et inscription au titre des monuments historiques
de la chapelle Saint-Sulpice
10 avril 2014

L'ancien bourg castral de Villerest, qui dépendit successivement de l'abbaye de Savigny (Manche), puis de celle de Saint-Martin d'Ainay (Lyon) et se trouvait dans le périmètre de l'archiprêtré* de Roanne, possède deux intéressants vestiges de son passé médiéval : l'église Saint-Priest et la chapelle Saint-Sulpice. Le premier était, en 2014, protégé de façon très partielle au titre des monuments historiques (seul le chœur* était inscrit), et le second sans protection aucune. Il a semblé intéressant de présenter concomitamment ces deux édifices devant la CRPS, qui a souhaité leur inscription en totalité.

Villerest est cité dès 1031 dans une charte* de l'abbaye de Cluny, comme donation des seigneurs de Saint-Polgues (vassaux des Beaujeu) au prieuré* clunisien de Marcigny (Saône-et-Loire). Au XI^e siècle, le prieur est collateur* des églises de Villerest, Saint-Sulpice

et Vernay. Le prieuré de Saint-Priest, dont on aperçoit encore le plan du cloître au sud de l'église, ne semble cependant pas construit avant la deuxième moitié du XII^e siècle. Après la victoire des comtes de Forez sur les Beaujeu, Villerest acquiert le statut de châtellenie* comtale et bénéficie d'une charte de franchise en 1253. En 1362, une transaction fait passer Villerest dans le giron de Jeanne de Bourbon. Au XV^e siècle, la ville fait partie du duché du Roannais. Peu à peu, le bourg de Villerest s'étend en s'urbanisant vers le sud, alors que la paroisse de Saint-Sulpice reste dans un environnement rural.

L'église paroissiale Saint-Priest est située dans l'enclos de l'ancien bourg castral, son chevet étant à l'origine adossé au mur d'enceinte aujourd'hui disparu. Souffrant d'une protection incomplète, l'église n'a jamais pu bénéficier d'une étude globale et a subi des interventions inégales qui nuisent à sa présentation au public. Les peintures murales qui ont été dégagées dans le cul-de-four* laissent voir une superposition de décors de périodes différentes, ce qui les rend difficilement compréhensibles. Néanmoins, la richesse de ces décors est évidente, et mériterait une étude, complétée de sondages dans l'ensemble de l'édifice.

Villerest, chapelle Saint-Sulpice. Vue générale.





Villerest, église Saint-Priest. Le cul-de-four et ses vestiges de peintures murales partiellement dégagées.

De son côté, la chapelle Saint-Sulpice était à l'origine une petite paroisse indépendante. Au cours du Moyen Âge et à nouveau au début du XIX^e siècle, sa modeste fréquentation l'oblige à partager le curé affectataire avec l'église du bourg de Villerest. Cet édifice, non protégé, n'a pu bénéficier d'une surveillance des travaux de restauration qui ont eu lieu au cours du XX^e siècle et qui en ont altéré l'appareil extérieur et ont mis à mal l'intérieur du bâtiment en occasionnant des remontées d'humidité. La découverte de peintures murales en 1993 et leur dégagement ont permis d'argumenter une protection globale de

cet ensemble très homogène. L'abside* semble posséder un programme iconographique complet du XIV^e siècle comprenant une représentation de saint Sulpice coiffé de sa mitre; dans le chœur se trouvent également des décors simples géométriques et floraux du XII^e siècle; enfin la nef est entièrement couverte d'un décor de faux appareil*. **J.B.**

* Archiprêtre, chœur, charte, prieuré, collateur, châtelainie, cul-de-four, abside, faux appareil : voir glossaire p. 106.

Boussy (Haute-Savoie)

MAISON FORTE DE MIEUDRY

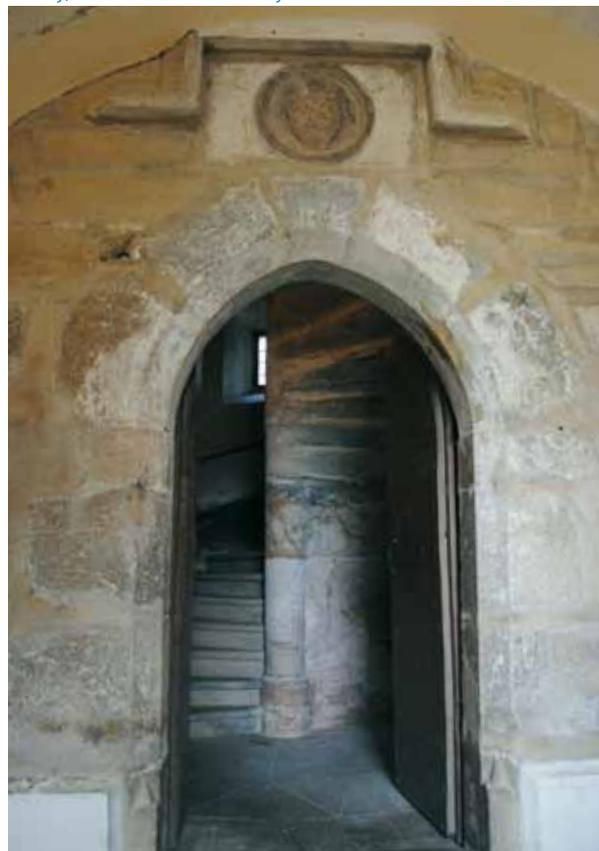
Inscription au titre des monuments historiques
10 décembre 2014

À environ 4 km de Rumilly, la maison forte* de Mieudry se situe sur une éminence naturelle bordée par deux fossés et délimitée par deux ruisseaux. Elle a été édifiée par les Portier, seigneurs de Mieudry et vassaux du comte de Genève puis du duc de Savoie, attestés à Rumilly dès 1244. La seigneurie de Mieudry se composait de la maison forte et de terres comprenant bois, champs, fours, moulins et pressoirs, et tirait ses revenus de la culture de la vigne et de l'élevage. Propriété de la même famille depuis huit siècles, cette maison forte offre un témoignage de l'évolution de ce type d'habitat en demeures résidentielles bourgeoises.

La construction originelle, une tour résidentielle avec un mur d'enceinte située au nord-ouest de l'édifice actuel, date de la fin du XII^e ou du début du XIII^e siècle. Au XIV^e siècle, la maison forte est agrandie par la construction de la partie est, de la tour-porche et de la tour nord. Mieudry est promu au rang de château avant 1579 et, durant la seconde moitié du XVI^e siècle, un escalier en vis est mis en place, la tour-porche est restructurée et une chapelle privée couverte par un berceau* en plein cintre* est installée au premier étage. En 1613, le château est agrandi sur l'avant et la forme générale de l'ensemble change, passant d'une résidence rectangulaire à une configuration en U : la tour

est rehaussée et deux autres sont construites, à l'ouest et au nord. Au XIX^e siècle créneaux, fossés et pont-levis sont supprimés et les intérieurs sont réaménagés dans un souci de confort. En 1860, une nouvelle chapelle est construite en style néogothique. Une tribune ouvrant directement sur la chambre du maître de maison y est mise en place en 1868. À partir de 1885 et jusqu'à une date inconnue, elle devient une chapelle rurale publique sous le vocable de Notre-Dame des Victoires.

Boussy, maison forte de Mieudry. L'escalier en vis du XVI^e siècle.





Boussy, maison forte de Mieudry. On observe l'ajout, en 1860, d'une chapelle néogothique.

La maison forte de Mieudry présente aujourd'hui un aspect général hérité de ces modifications successives. Les pièces du rez-de-chaussée du corps de logis, autrefois dévolues à l'agriculture, ont été transformées en salons à partir de 1870. Au sud et à l'est de la maison forte subsistent les vestiges du système défensif médiéval, et en contrebas se trouvent les chais*, désormais seuls témoins de l'importante activité viticole du domaine. Dix mètres plus au nord de la maison forte se trouve une ferme construite en 1867. Une glacière* et un four existaient encore à proximité de la maison forte à la fin du XIX^e siècle mais il n'en reste plus de traces aujourd'hui.

Exemple rare de maison forte conservée en Haute-Savoie, Mieudry est représentative de l'évolution d'une architecture castrale vers une architecture de villégiature bourgeoise du XIX^e siècle, avec sa chapelle et ses bâtiments agricoles. Au-delà du mode de vie qu'elle reflète, elle constitue un ensemble parfaitement cohérent qui a conduit à son inscription en totalité, ainsi qu'à celle des anciens chais, des restes de l'ancienne enceinte et de la parcelle sur laquelle ils sont édifiés. [C.A.](#)

* Maison forte, berceau, plein cintre, chais, glacière : voir glossaire p. 106.



Époque moderne

Soyans (Drôme)

RUINES DU CHÂTEAU

Inscription au titre des monuments historiques
12 décembre 2013

Perchées au sommet de son éperon rocheux surplombant la rivière Roubion, les ruines du château de Soyans présentent un caractère romantique indéniabla. Au-delà du pittoresque et de la beauté paysagère du site, le château porte en ses murs plus de dix siècles d'histoire. L'accès y est interdit pour des raisons de sécurité, mais les randonneurs sont nombreux à en apprécier la silhouette.

Cité dès 912, le château de Soyans, situé à la frontière entre les diocèses de Valence et de Die, devient un objet de conflit dans la guerre qui se déclenche à la fin du XII^e siècle entre les comtes de Valentinois et les évêques de Die. Après le traité de paix (1332), le château ne vit pas pour autant des heures tranquilles. Une bande de routiers* à la solde de Raymond de Turenne et commandée par le bâtard de Pertusan occupe le site en 1392, laissant le village détruit et dépeuplé. L'église Saint-Marcel, implantée à côté du château et inscrite au titre des monuments historiques dès 1926, témoigne de cette première occupation urbaine.

Au XVI^e siècle, le château, propriété de la famille de Poitiers, est transformé en une demeure résidentielle inspirée de la Renaissance italienne. Corps de logis en U, terrasses et jardins sont construits sur l'emplacement du

premier château et demeurent de ce fait un rare exemple d'architecture Renaissance implantée à flanc de falaise. L'ensemble est difficilement lisible aujourd'hui, mais les vestiges dévoilent le plan d'origine du château : l'entrée était protégée par une demi-lune* et une barbacane*. Une cour, défendue par une muraille avec chemin de ronde et créneaux conduisait à une terrasse supérieure reliant les deux ailes du château. Une demie tour flanque toujours l'angle sud de la construction. Les façades, peu ornées, s'animent au sud, à l'ouest et au nord d'un simple cordon.

Diane de Poitiers, favorite du roi Henri II, devient propriétaire du domaine en 1548. En 1622, le château échappe à la démolition des forteresses ordonnée par Louis XIII; en 1626, occupé par les troupes protestantes, il est assiégé par le connétable Lesdiguières mais la garnison parvient à s'enfuir par la falaise.

En 1793 est promulguée une loi sur « l'état des vieux châteaux sujets à la démolition ». Le château de Soyans

Soyans, vue générale des ruines du château, au sud.





Soyans, vue générale des ruines du château.

échappe encore une fois à la destruction, mais les événements qui suivent la Révolution ne l'épargnent pas longtemps. Victime de pillage et d'intrusions, il est finalement incendié en 1796 et ne subsiste depuis lors qu'à l'état de ruine.

La présentation de ce dossier en CRPS a invité ses membres à s'interroger sur la délicate protection des ruines au titre des monuments historiques. Ce type de patrimoine soulève en effet invariablement des questions

déontologiques ; il n'en reste pas moins que, considérant l'intérêt historique, architectural et paysager de l'ensemble que composent les ruines de cet ancien château de la Renaissance et de la falaise au sommet de laquelle il a été construit, le château a été inscrit au titre des monuments historiques. [H.d.C](#)

* Routiers, demi-lune, barbacane : voir glossaire p. 106.

ANCIEN HÔTEL PARTICULIER GOYET DE LIVRON, SOUS-PRÉFECTURE DE ROANNE

Inscription au titre des monuments historiques
10 avril 2014

L'ancien hôtel Goyet de Livron, qui abrite aujourd'hui la sous-préfecture de Roanne, a été bâti au sud du centre ancien de la ville, dans le faubourg qui s'est développé durant la période moderne. Ce quartier était occupé alors par une population mixte de bourgeois, d'artisans bateliers et plus rarement par quelques familles nobles ou de notables enrichis occupant de vastes parcelles pouvant accueillir des demeures remarquables dotées de communs* et d'un parc. La famille Goyet de Livron était une famille de receveurs des tailles* très influente qui possédait plusieurs seigneuries aux alentours de Roanne. Accueillant les princesses de sang royal et la haute noblesse voyageant entre Paris et Lyon, elle semble s'être dotée très tôt d'une demeure à la mesure de son statut et de la qualité de ses hôtes.

La légende attribue le bâtiment à l'architecte Jean-Antoine Morand (1727-1794) mais ce dernier ne l'évoque pas dans son mémoire en vue de son anoblissement et aucune



Roanne, sous-préfecture. Détail du salon chinois.

mention n'apparaît même dans ses archives. Quant à l'intendant de Lyon, Jacques de Flesselles (1730-1789) qui en aurait été le commanditaire en 1770, rien n'indique qu'il ait jamais eu une adresse privée à Roanne; d'ailleurs cet hôtel apparaît déjà sur un plan de 1755. Il s'agit plus probablement dès l'origine de la demeure des Goyet de Livron qui en ont toujours été les propriétaires et ne s'en sont séparés qu'en 1824.

La bâtisse répond aux canons architecturaux de la résidence luxueuse mais sans ostentation du XVIII^e siècle. Le plan général du logis est rectangulaire, sur deux niveaux plus combles. Les façades sont composées de travées* régulières. Les pièces sont accessibles en enfilade mais la domesticité intervenait par des couloirs et escaliers dérobés, dispositif toujours en place aujourd'hui.

Au rez-de-chaussée, où le propriétaire accueillait ses invités dans les pièces les plus belles, se trouvent deux salons particulièrement remarquables ornés de décors Louis XV et Louis XVI. Au nord, donnant sur le

jardin, se trouve un salon de jeu dans les tons bleu. Les boiseries sculptées de motifs floraux dissimulent aux angles quatre accès dérobés et forment un plan hexagonal adouci, souligné par un plancher en marqueterie*. Les peintures sur toiles marouflées* représentant des allégories sont signées par un mystérieux « *Petit Picart* ». Peut-être s'agit-il de Joseph Gaspard Picart, peintre lyonnais de soieries, auteur de « chinoiseries* » tissées pour le salon de Marie-Antoinette à Rambouillet. Plus sobre, le grand salon, qui donne aussi sur le jardin, est recouvert de peintures sur bois réalisées en blanc sur fond vert.

Les personnages orientalisants sont mis en scène dans des décors exotiques, voire fantastiques, qui ne sont pas sans rappeler le thème des quatre parties du monde. Transformé dans sa décoration au gré de ses occupants et des sous-préfets successifs, l'hôtel particulier a néanmoins bénéficié d'un traitement soigné qui livre un aspect encore authentique aux visiteurs. **J.B.**

* Communs, taille, travée, marqueterie, maroufler, chinoiseries : voir glossaire p. 106.

Roanne, sous-préfecture. Vue générale depuis le parc.



Bagnols (Rhône)

CHÂTEAU DE BAGNOLS

Classement au titre des monuments historiques
(harmonisation de protection)
6 mai 2014

L'histoire du château de Bagnols illustre à plusieurs titres l'importance accordée au bâti par la noblesse. Les aménagements successifs de la demeure sont autant de démonstrations du pouvoir acquis par ses propriétaires entre le XIII^e siècle et le XVIII^e siècle, le château passant progressivement d'une imposante forteresse à une demeure de plaisance aux décors somptueux. Depuis 2014, il abrite un hôtel-restaurant partiellement ouvert au public.

Situé dans le Beaujolais à une trentaine de kilomètres de Lyon, le château de Bagnols comporte une enceinte polygonale encerclant la propriété, composée du château, d'un jardin clos, d'une glacière*, d'une fontaine, de terrasses, de communs*, d'une cour et son puits ainsi que d'un pigeonnier distant de quelques kilomètres.

Tout comme les seigneurs d'Oingt, premiers propriétaires du domaine vers 1215, les seigneurs d'Albon portent une attention particulière à l'efficacité du système défensif du château après leur arrivée en 1288. Les trois premières tours au sud et à l'ouest ainsi que le mur d'enceinte datent de cette période. C'est la famille de Balzac au XV^e siècle qui donne son allure générale actuelle au château. Les deux dernières tours sont construites au nord, puis, peu



Bagnols, château. Vue générale de la façade occidentale et du portail à bossages donnant accès à la cour intérieure.

à peu, le château est transformé en demeure de plaisance. En 1566, Jean Camus achète le château. Épicier fortuné, anobli grâce à ses fonctions d'échevin*, il affiche les signes de prestige d'une noblesse récente par la création du portail à bossage* visible sur l'entrée ouest du château. Puis Gaspard Dugué, trésorier et payeur de la gendarmerie de France, l'acquiert en 1619 pour en faire sa demeure de campagne. Il l'embellit tout en lui conservant son caractère défensif, symbole de pouvoir et de noblesse. Une première campagne de décors peints débute vers 1625. Elle est caractérisée par des motifs floraux se déployant en rinceaux* très colorés, à l'image des soieries lyonnaises. Au rez-de-chaussée, la voûte du Fruitier en offre un remarquable exemple. Au premier étage, la chambre dite de la marquise de Sévigné, ou encore le salon aux Bouquets, permettent de saisir la richesse de ces peintures. La grande cheminée du salon de billard, en pierre calcaire avec incrustations de marbre bleu turquin, complète ce programme décoratif ambitieux.

Une deuxième campagne de décors entreprise autour de 1630 est attribuée au peintre italien Pietro Ricchi (1606-1675). Originaire de Lucques, cet artiste itinérant reçoit des commandes de riches marchands lyonnais. À Bagnols, il réalise probablement les scènes de chasse

inspirées de gravures d'Antonio Tempesta, au premier étage de la tour sud-est.

Depuis 1926, le château de Bagnols a fait l'objet de plusieurs arrêtés de protection morcelant l'édifice en parties inscrites et classées. En 2014, suite à de longues campagnes de restauration, le classement du domaine

en totalité est acté. La CNMH reconnaît l'appartenance du château au « paysage seigneurial », ainsi que la rare qualité de ses décors et de son architecture. **J.P.**

* Communs, glacière, échevin, bossage, rinceau : voir glossaire p. 106.

[Bagnols, château. La salle de billard et sa cheminée monumentale.](#)



LE GRENIER D'ABONDANCE

Classement au titre des monuments historiques
(harmonisation de protection)
3 février 2014

Le Grenier d'Abondance est l'un des derniers témoins des greniers construits dans certaines villes – comme à Strasbourg, Bordeaux ou Besançon – pour disposer de stocks de blé en cas de disette, et rendus obsoletés par la libre circulation des grains, l'amélioration du réseau routier et l'évolution des techniques de stockage (criblage* et étuvage*). Édifié entre 1722 et 1728 sous la direction de l'architecte et voyer* Claude Bertaud de La Vaure (†1748), il est désaffecté dès 1763. Converti en caserne d'infanterie et de cavalerie (sous le nom « caserne de Serin ») en 1786, il est ensuite occupé par la gendarmerie nationale jusqu'en 1987. Réhabilité entre 1990 et 1992 par les architectes Jean Pistre et Denis Valode et par l'architecte en chef des monuments historiques Jean-Gabriel Mortamet, il abrite aujourd'hui la Direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes et le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon.

Sous l'Ancien Régime, la libre circulation des grains et la possession de grandes réserves de blé par les particuliers étaient interdites dans le royaume. Lyon, environnée de terres pauvres en grains, connaît des difficultés d'approvisionnement et suite à la disette de 1643 est

créée la Chambre d'Abondance, assemblée de notables qui achète, stocke et redistribue les grains. Des entrepôts sont d'abord loués avant que ne soit décidée en 1720 la construction du Grenier d'Abondance afin de répondre à la consommation annuelle des quelques 120000 Lyonnais du temps. Le bâtiment s'inscrit dans l'histoire des idées et des doctrines économiques : il est édifié à une époque où le « roi-Providence » – ici par le biais du consulat* de Lyon – réglemente le commerce et fait créer des stocks de blé de secours; la déclaration royale du 25 mai 1763 qui, sous l'influence des idées physiocratiques* et du capitalisme agraire, admet le principe de la libre circulation des grains dans le royaume (liberté de commerce et de concurrence), viendra bouleverser ces conceptions.

Le Grenier d'Abondance est un édifice utilitaire, caractéristique qui s'exprime à la fois dans son emplacement, son architecture et son décor. Le bâtiment, de 127 m de long sur 18 m de large, est édifié au nord-ouest

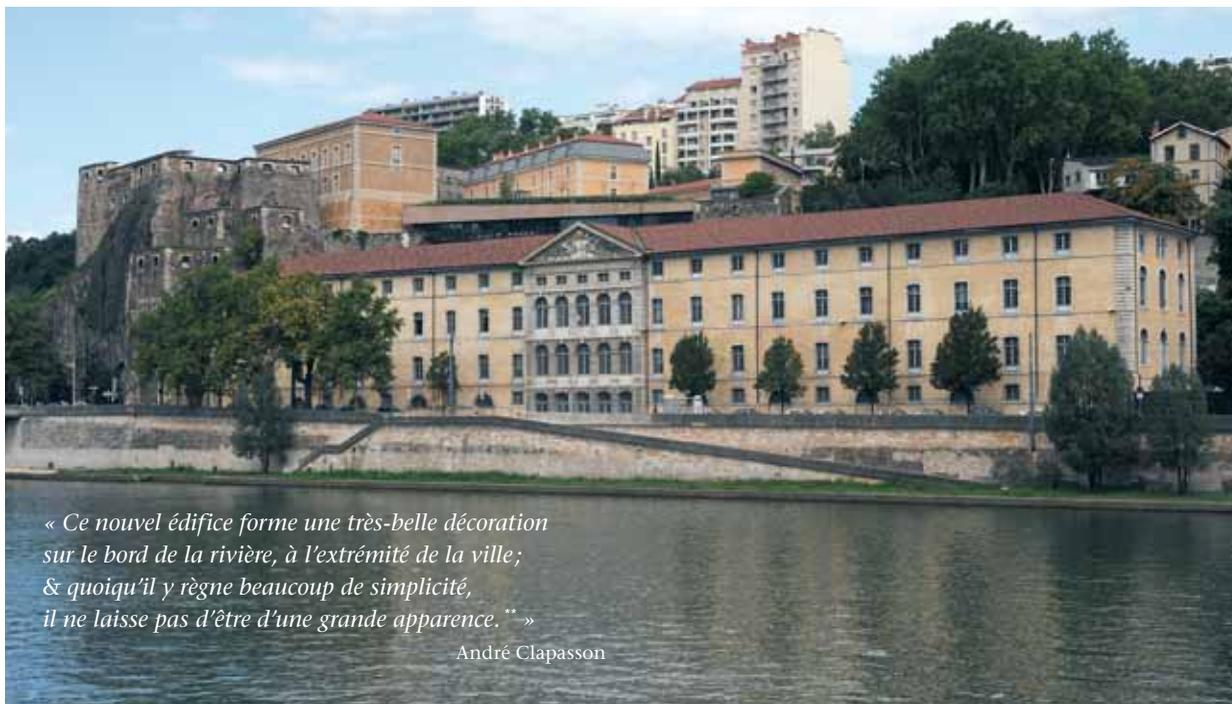
[1] La caserne de Serin vers 1900, à l'époque où elle abritait le 157^e régiment d'infanterie. Carte postale anonyme, légendée par un soldat qui a indiqué la fenêtre de sa chambre (coll. part.)

[2] Le Grenier d'Abondance aujourd'hui (façade donnant sur la Saône).

[3] Le Grenier d'Abondance. Le fronton, portant les armes martelées du maréchal de Villeroy surmontées d'une couronne ducale.



[1]



« Ce nouvel édifice forme une très-belle décoration sur le bord de la rivière, à l'extrémité de la ville; & quoiqu'il y règne beaucoup de simplicité, il ne laisse pas d'être d'une grande apparence. ** »

André Clapasson

[2]

de Lyon, à l'entrée de la ville, sur la rive gauche de la Saône qui acheminait le blé de la Bresse et du Val de Saône. Un quai est construit en 1732, puis en 1749 un pont de bois, le pont d'Hallincourt, à peu près à l'emplacement de l'actuel pont Koenig. Avec ses 4278 m² de surface de stockage, le grenier pouvait contenir 16 200 tonnes de blé mais, prévu trop vaste dès l'origine, il ne fut jamais totalement utilisé.

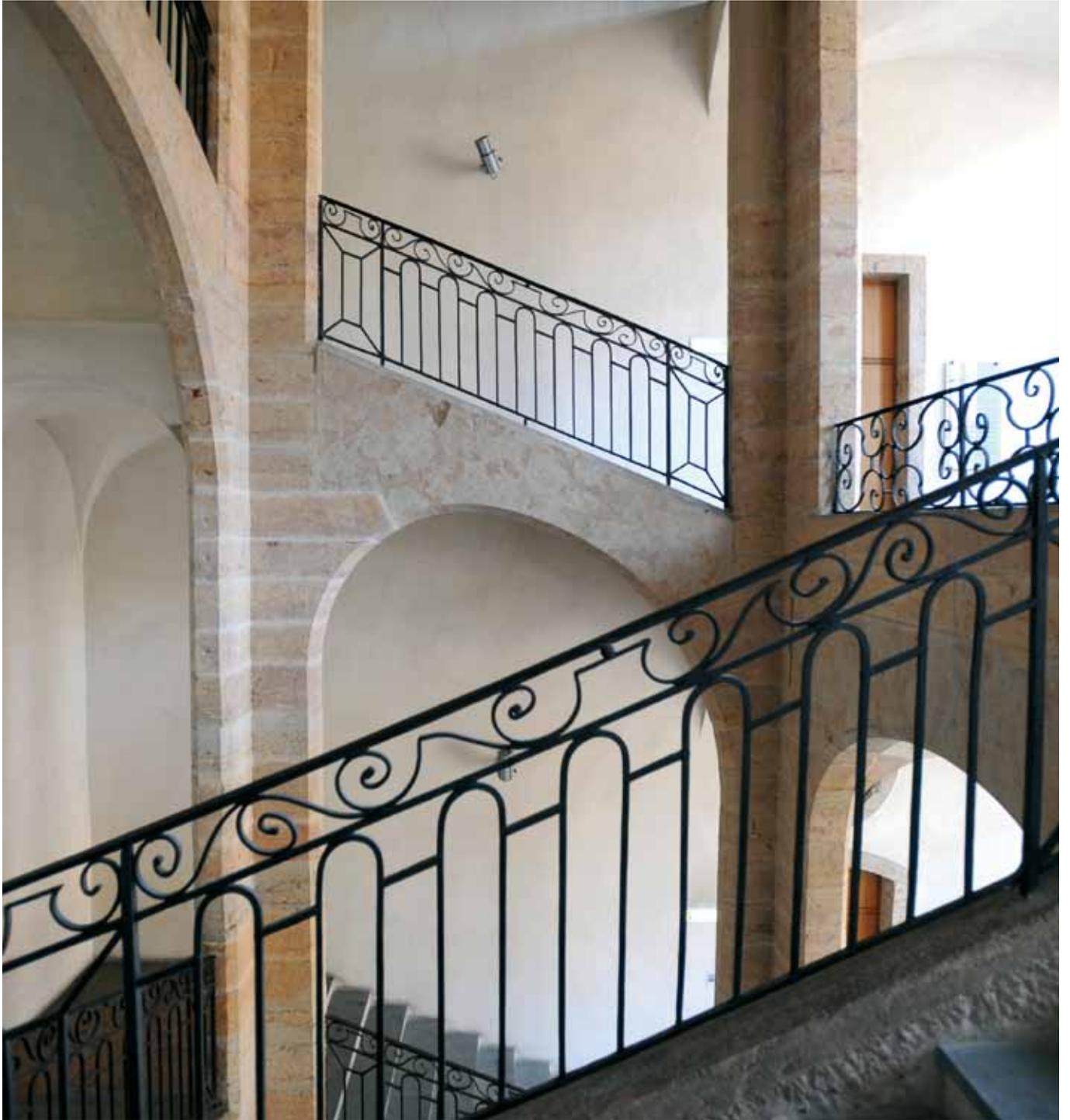
De part et d'autre d'un avant-corps* central se développent deux longues ailes comprenant chacune dix travées*. Les façades suivent une composition sobre; celle donnant sur la Saône concentre les rares éléments de décor, en particulier la sculpture du fronton* symbolisant la destination du bâtiment – deux cornes d'abondance d'où s'échappent épis de blé, raisins et melons – ainsi que la tutelle qu'exerçait le pouvoir royal représenté



[3]

* Criblage, étuvage, voyer, consulat, physiocrates, avant-corps, travée, fronton : voir glossaire p. 106.

** André Clapasson, *Description de la Ville de Lyon; avec des recherches sur les hommes célèbres qu'elle a produits*, Lyon, Aimé Delaroche, 1741, p. 174.





[5]



[6]

[4] L'escalier central du Grenier d'Abondance.

[5] Un pilier du second niveau, en calcaire à gryphaea.

[6] Dalles du palier du premier étage du Grenier d'Abondance, calcaire de Villebois, portant des « marques de tâcherons » qui permettaient aux ouvriers de se faire rémunérer pour leur travail.

* Cartouche, travée, fronton, voûtes d'arêtes, pilastre : voir glossaire p. 106

par le maréchal-duc de Villeroy, gouverneur, sur le consulat lyonnais. La couronne ducale a été restituée en 1993 pour faciliter la lecture de la sculpture mais le cartouche*, martelé à la Révolution, a été laissé en l'état. L'édifice présente des similitudes avec les immeubles de la place Bellecour, dont l'ordonnance fut conçue par l'architecte royal Robert de Cotte (1656-1735) et la construction dirigée également par Claude Bertaud de La Vaure : mêmes dispositions sur quatre niveaux, même rythme des travées* et même mise en valeur du centre par un fronton* orné d'un cartouche, avec cependant dans le cas de la place Bellecour une richesse d'ornementation liée au caractère prestigieux de l'opération que l'on ne retrouve pas au Grenier d'Abondance.

À l'intérieur, de part et d'autre d'un escalier central, se déploient sur trois niveaux trois travées voûtées d'arêtes* retombant sur deux files de piliers (44 par niveau) et deux rangées de pilastres* engagés dans les revers des façades, formant une structure extrêmement solide à l'épreuve des charges imposées par le stockage des grains. Le quatrième niveau simplement charpenté n'était pas subdivisé. Les trois étages étaient pavés de dalles en calcaire alors que le rez-de-chaussée très humide et où aucun stockage n'était envisagé était pavé de « cailloux de rivière ». Le grain était déchargé et monté en sacs à dos d'homme, puis étalé directement sur le sol dallé. La largeur des marches de l'escalier a été calculée pour faciliter la montée, tandis que les bancs de pierre disposés sur chaque palier servaient

probablement à décharger les sacs. Le blé était pelleté une fois par semaine à deux fois par mois selon le taux d'humidité, et afin de permettre sa bonne conservation, les fenêtres semblent avoir été fermées par des claies de bois laissant passer l'air mais pas la lumière. Des gaines de pierre situées aux extrémités du bâtiment, aujourd'hui disparues, permettaient de faire descendre le grain dans les deux magasins du rez-de-chaussée où il était ensaché pour être vendu aux boulangers.

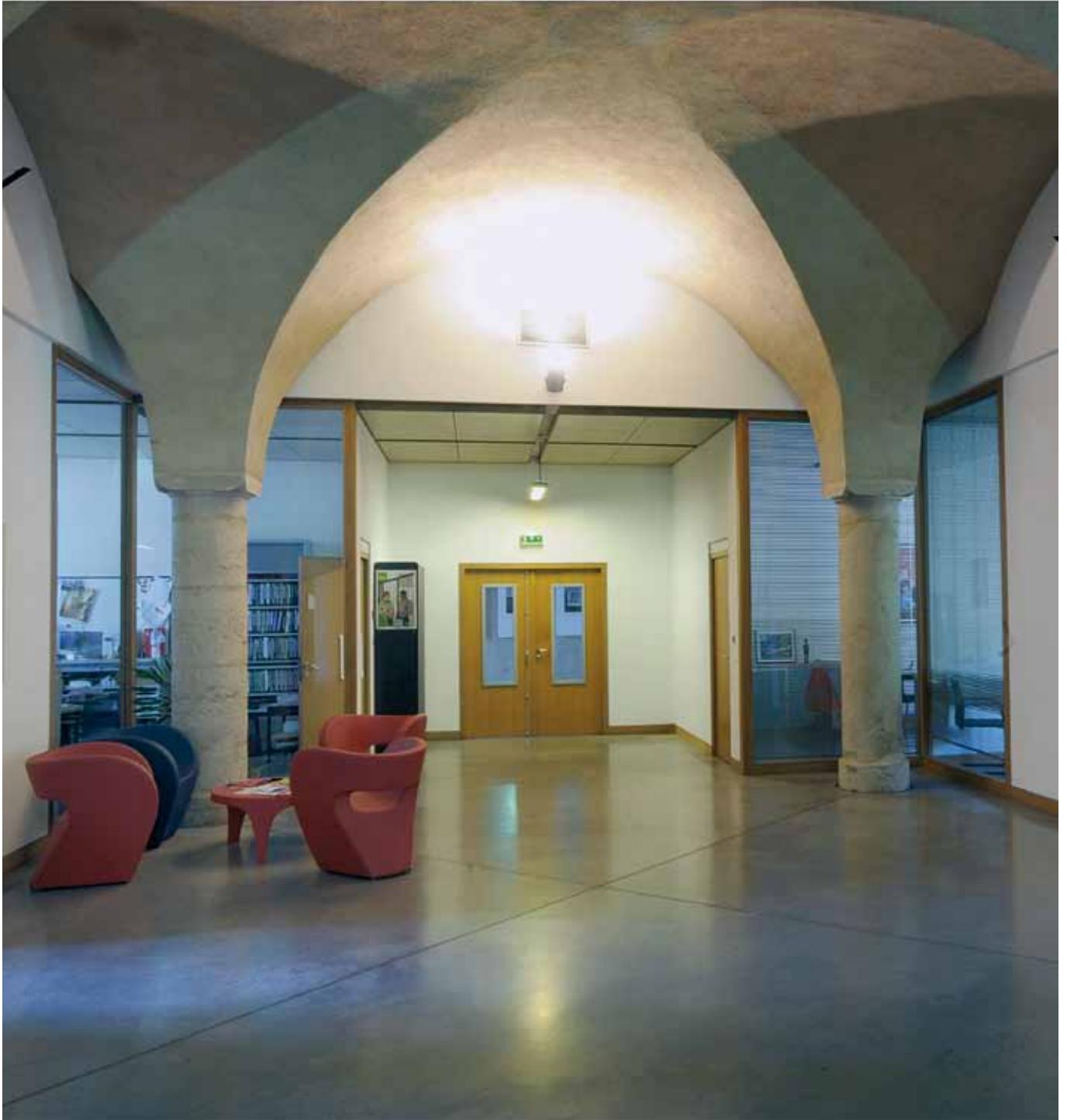
Le choix des matériaux ainsi que les techniques de taille et de mise en œuvre – standardisation des blocs de pierre – font preuve d'une recherche d'économie : la pierre de taille est utilisée pour les éléments ayant un rôle structurel ou esthétique (façade de l'avant-corps*, chaînes d'angle, encadrement des baies, supports, escalier principal), tandis que l'enveloppe du bâtiment est en maçonnerie. Les deux roches utilisées sont de provenance régionale : le calcaire à gryphaea (qui contient de nombreuses coquilles de gryphées, petites huîtres fossiles), provenant de Limonay au Mont-d'Or au nord de Lyon et le calcaire de Villebois, extrait en Isère. Ce dernier, plus dur et non gélif*, est réservé aux extérieurs exposés aux intempéries ainsi qu'aux supports car, très dense, il résiste particulièrement bien à la pression. Le calcaire à gryphaea a été mis en œuvre pour les structures de l'intérieur du bâtiment : escalier central et tambours* des colonnes. Les pierres utilisées pour l'intérieur du bâtiment proviennent de bancs médiocres et présentent des veines terreuses appelées « poils », mais la variété des couleurs (blanc, jaune, gris ou bleu) offerte par les différents oxydes a été largement utilisée.

La réhabilitation du bâtiment en 1990 a suivi un principe d'intervention *a minima* sur l'édifice et de réversibilité des nouveaux aménagements : tous les cloisonnements et les percements postérieurs à la construction ont été supprimés et chaque niveau a été découpé par des cloisons amovibles partiellement vitrées qui permettent de voir toutes les colonnes laissées libres à l'extérieur ou à l'intérieur des bureaux.

Le Grenier d'Abondance a été inscrit en totalité à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 25 mai 1987 ; la façade sur quai et l'escalier central avec sa cage et sa rampe en fer forgé sont classés depuis le 30 juin 1990. Le classement en totalité (hors aménagements récents) par arrêté du 3 février 2014 a permis l'harmonisation de la protection au titre des monuments historiques de cet exemple remarquable d'architecture fonctionnelle de l'Ancien Régime. **C.A.**

[7] Le couloir du second étage (bureau du directeur régional des affaires culturelles), après les travaux de réhabilitation des architectes Jean Pistre et Denis Valode.

* Avant-corps, gélif, tambour : voir glossaire p. 106.



TEMPLE DU CHANGE

(anciennement loge du Change)

Inscription au titre des monuments historiques
1^{er} juillet 2013

Située sur la rive droite de la Saône, la loge du Change, seul bâtiment isolé du quartier Saint-Jean, domine la place du même nom. Elle est, avec l'Hôtel-Dieu, l'un des édifices majeurs conçus par Jacques-Germain Soufflot (1713-1780) lors de ses deux séjours à Lyon, de 1738 à 1749, puis de 1751 à 1755. Loge marchande devenue temple protestant au XIX^e siècle, elle est toujours affectée au culte, mais est ouverte au public le samedi après-midi.

Le temple du Change a été construit pour être une « loge » répondant à la volonté exprimée par les marchands et banquiers lyonnais de bénéficier d'un local où effectuer les transactions et le change lors des quatre foires annuelles. Ces foires, créées en 1420, se déroulaient jusqu'alors en plein air, au débouché du pont de Saône, seul pont reliant le quartier Saint-Nizier au quartier Saint-Jean.

Après plusieurs projets inaboutis, une première loge est construite entre 1641 et 1653 mais sa capacité est d'emblée jugée insuffisante. En 1747, le gouverneur de Lyon donne son accord pour la construction d'une nouvelle loge au même emplacement, sur un projet de Soufflot. Le devis est présenté en 1748 et la loge est achevée deux ans plus tard.

La loge du Change est un édifice « double » composé de deux corps de bâtiment quasiment indépendants – la grande salle à l'arrière et la galerie sur la place – posés sur un soubassement permettant de racheter les cinq mètres de dénivelé entre la rue Gadagne et la place, dénivelé dont Soufflot tire parti pour mettre en scène l'édifice et en accentuer la monumentalité. Ces deux corps de bâtiment semblent juxtaposés, associant une façade très dessinée, témoignant d'une forte influence des façades italiennes du XVI^e siècle, à un bâtiment arrière semblable aux maisons d'habitation du quartier. La grande salle, de plan carré, était éclairée par dix-sept baies sur deux niveaux et voûtée à l'impériale.

L'institution du change perdure jusqu'à la Révolution. Le commerce est alors interrompu et la loge fermée. Elle devient une auberge en 1800, puis la ville la met

Lyon, temple du Change. La façade principale.





Lyon, temple du Change. La salle du culte.

à la disposition du consistoire protestant de Lyon en 1803. Tout au long du XIX^e siècle, des travaux importants sont entrepris afin de l'adapter au culte et d'augmenter la capacité d'accueil du temple. En 1822, une tribune supportée par douze colonnes ioniques* est construite sur le pourtour de la salle; en 1831, la voûte est abaissée, ce qui conduit à l'obturation de la plupart des fenêtres, et les deux escaliers d'angle de la terrasse sur plan courbe sont remplacés par un degré central unique. Enfin en 1856, la salle du culte est agrandie jusqu'à la façade en supprimant la séparation entre la salle et le péristyle*, et les arcades de la galerie sont fermées par des portes.

Sa spectaculaire façade principale figure parmi les premiers édifices protégés au titre des monuments historiques : elle a été classée dès 1913. L'inscription de l'ensemble de la loge, un siècle plus tard, est venue consacrer l'importance de l'édifice, qui demeure un exemple rare d'importation en France du modèle architectural de la loge pour un bâtiment public ainsi qu'un jalon majeur dans l'œuvre de Jacques-Germain Soufflot à Lyon. **C.A.**

* Ionique, péristyle : voir glossaire p. 106.

CHÂTEAU DE LA MOTTE

Inscription au titre des monuments historiques
28 novembre 2014

Au sein du parc Blandan se trouve la principale maison forte* conservée à Lyon. Les résidences aristocratiques lyonnaises, maisons fortes et « maisons des champs » de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance étaient autrefois très nombreuses autour du centre-ville, mais ont peu à peu disparu lors de l'urbanisation des XIX^e et XX^e siècles. Le château de la Motte, préservé lors de la construction du fort Blandan entre 1831 et 1853, occupe aujourd'hui une position singulière, entouré de grandes artères qui l'ont isolé dans la ville.

La maison forte de La Motte, usuellement qualifiée de château, est mentionnée pour la première fois en 1476 et semble avoir été bâtie peu de temps avant par les Villeneuve, seigneurs et barons de Joux en Beaujolais. En 1530 le domaine est vendu à Hugues Dupuy, procureur général de l'archevêque de Lyon, qui entreprend les travaux d'agrandissement et d'embellissement qui lui donnent sa forme actuelle. Édifice le plus imposant sur la rive gauche du Rhône au milieu du XVI^e siècle, il est choisi comme lieu de réception pour les cortèges officiels arrivant à Lyon par la route d'Italie. Dès 1602, différents héritages, mariages, ventes et donations entraînent l'éclatement de la propriété que les religieuses de Sainte-Élisabeth de Bellecour vont reconstituer progressivement, de 1655

à 1687. En 1791, le domaine, épargné, est vendu aux enchères comme bien national.

Après la révolution de 1830, le gouvernement de Louis-Philippe se préoccupe de la situation de Lyon, proche des frontières et exposée à une invasion. Le ministère de la Guerre décide la construction d'une ceinture de forts sur la rive gauche du Rhône pour protéger les faubourgs de la Guillotière et des Brotteaux. Le domaine de la Motte, position stratégique, est acquis en 1831 par le génie militaire. Le château, conservé pour le logement des officiers, est enclavé dans l'enceinte du fort Blandan mais les communs* sont démolis et les abords profondément remaniés par d'importants terrassements. Le fort est mis à disposition des familles d'officiers jusqu'en 1960, puis est occupé jusqu'en 1996 par la Légion étrangère avant que l'ensemble ne soit acquis par la Métropole de Lyon en juillet 2007.

L'architecture du château est à la transition entre la résidence fortifiée médiévale, dotée d'éléments défensifs (mâchicoulis*, meurtrières) et la maison des champs de la



[1]



[2]

Renaissance. Il présente un plan complexe formé de trois corps de bâtiment irréguliers flanqués de tours, disposés autour d'une cour fermée au sud par une entrée fortifiée. Les corps de logis, aux niveaux discontinus, ont été recloisonnés lors de l'occupation par l'armée. Très dégradé, l'ensemble mériterait une importante restauration.

La protection de cet édifice a été envisagée dès 1960, mais ce n'est qu'en 1983 que les façades et toitures ont été inscrites au titre des Monuments historiques. Au vu du caractère exceptionnel que revêt le château de La Motte pour la ville de Lyon, rare témoin de l'architecture médiévale et Renaissance sur la rive gauche du Rhône, et afin d'harmoniser sa protection, son inscription en totalité a été proposée en 2014. **C.A.**

* Maison forte, commons, mâchicoulis : voir glossaire p. 106.



[3]

[1] Lyon, château de la Motte. Médaillon représentant l'empereur Commode, sur la tour du grand escalier en vis du corps de logis ouest.

[2] Lyon, château de la Motte. La façade ouest.

[3] Lyon, château de la Motte. Détail de l'entrée de la courtine sud.

Cruseilles (Haute-Savoie)

MAISON DITE « DE FÉSIGNY »

Inscription au titre des monuments historiques
10 décembre 2014

Au Moyen Âge, Cruseilles, située au cœur des possessions du comte de Genève, était une ville-étape sur les routes transalpines. Au cours des ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles, elle connaît son apogée et devient une des plus grandes villes fortifiées du bassin genevois. Le bourg castral présentait une physionomie de ville marchande : le château et l'église étaient reliés par la rue principale, la rue du Corbet, élargie en son centre par la place des halles. Dans cette rue se trouvaient plusieurs échoppes, dont la maison dite « de Fésigny », seule de la ville à avoir conservé une élévation du ^{xv}^e siècle.

L'absence d'archives ne permet pas de connaître la famille qui a construit cette maison. La porte d'entrée est surmontée du blason bûché des Du Crest, famille présente à Cruseilles dès le début du ^{xv}^e siècle. En 1617, elle passe par mariage aux Fésigny. À la fin du ^{xvi}^e siècle, la ville connaît un déclin suite au déplacement du réseau routier vers Chambéry et Rumilly et est mise à sac par les Genevois en 1590. Aux ^{xviii}^e et ^{xix}^e siècles, elle passe d'une économie marchande à une économie rurale : les échoppes sont modifiées pour devenir des habitations dotées de lieux de stockage pour le foin. La maison de Fésigny est transformée en grange au ^{xviii}^e siècle et connaît des remaniements importants. Au cours des ^{xix}^e



Cruseilles, maison de Fésigny. Vue générale depuis la rue.

et ^{xx}^e siècles, elle garde ce double caractère de bâtiment d'habitation et de bâtiment agricole.

La façade sur rue, à trois niveaux d'élévation, est percée d'une porte en arc brisé*, d'une ouverture en arc en anse de panier* et de fenêtres à meneaux*. Les deux contreforts* qui encadrent la porte marquent l'ancien alignement de façades sur la rue. À l'intérieur, la maison s'élève sur cinq niveaux. Le rez-de-chaussée, ouvrant sur la rue, était dévolu au commerce. On y trouve des niches aménagées pour le rangement.

Après une première demande de protection au titre des monuments historiques initiée en 1913 par la commune, la façade sur rue et la toiture de l'édifice sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté du 10 juin 1932. La façade arrière, très dégradée, est exclue de la protection. L'édifice, non entretenu, se détériore à tel point qu'en 1938 la façade postérieure et la

toiture s'effondrent; il est finalement désinscrit par arrêté du 25 janvier 1949. La maison, divisée en appartements, connaît ensuite de multiples remaniements.

Peu de maisons ou maisons fortes du xv^e siècle ont été conservées dans le département de la Haute-Savoie, et la maison dite « de Fésigny » est aujourd'hui le seul témoin de l'apogée du bourg castral de Cruseilles au bas Moyen Âge et de son passé de ville marchande. Toutefois son état actuel ne permettait pas d'envisager une protection d'ensemble, la façade arrière, la toiture et la distribution

intérieure ayant été totalement transformées. C'est pourquoi n'a été proposée que l'inscription de la façade donnant sur la rue du Corbet. **C.A.**

* Arc brisé, arc en anse de panier, meneau, contrefort : voir glossaire p. 106.

Cruseilles, maison de Fésigny. Détail des baies médiévales.





XIX^e siècle

Cerdon (Ain)

ANCIENNE CUIVRERIE DE CERDON

Inscription au titre des monuments historiques
22 octobre 2013

La cuivrerie de Cerdon est la dernière de France et probablement d'Europe qui ait fonctionné sur son site d'origine, et ce jusqu'en 2010. La protection au titre des monuments historiques de cet *unicum* doit permettre de maintenir *in situ* un témoin de ces savoir-faire mécanisés intimement liés à l'énergie hydraulique.

Les ateliers de la cuivrerie se trouvent au bord de la rivière La Suisse qui serpente au cœur de Cerdon, petite commune du Bugey. En 1854, lorsque Charles-Eugène Main (1799-1879) crée son entreprise, il décide d'y acquérir une ancienne usine de pâte à papier. Les moines chartroux, puis des artisans, conserveront successivement cette activité dans la commune jusqu'à la fin du ^{xx} siècle.

Issu d'une famille de chaudronniers-ferblantiers originaire de Génissiat, Main est compagnon du devoir du tour de France. Habile commerçant, il anticipe l'importance de la proximité de Bourg-en-Bresse et de Lyon pour son activité. Grâce au système hydraulique déjà en place, les martinets* de la cuivrerie succèdent rapidement aux maillets réduisant le tissu en bouillie pour la fabrication du papier. Les premiers débouchés pour la production de la cuivrerie sont la fabrication de plateaux de balances et



Cerdon, cuivrerie. Vue de la roue à aubes.

d'éléments de chaudronnerie. Au martelage* à la main succède très vite le repoussage* au tour, plus rapide et précis. Une nouvelle roue à aubes est installée en 1860. La maison Main travaille avec les proches industries Bonnet de Jujurieux à la fabrication de bassines en cuivre et autres pièces servant à la filature de la soie. Une importante collection d'articles pour l'Orient est exportée. En 1875, la première machine à emboutir* ou balancier à frictions est installée, ainsi qu'une machine à vapeur. Le maillechort*, alliage très difficile à mettre en forme, est utilisé avec succès par la maison Main qui s'offre ainsi des débouchés dans la vaisselle pour l'hôtellerie. En 1915,

un atelier de repoussage abritant 20 tours est édifié avec sa roue à aubes. En 1924, une presse américaine équipe le nouvel atelier d'emboutissage. Les descendants Main reprennent l'affaire. L'entreprise remporte cinq médailles d'or, dont une à l'Exposition universelle de Paris en 1889. Après la crise économique et la Seconde Guerre mondiale, l'entreprise passe de 80 à 20 salariés. Après trois décennies de recul de la production, la liquidation judiciaire est prononcée en 1979. Un descendant d'une famille de forgerons de l'entreprise décide de reprendre l'affaire et ajoute à l'activité traditionnelle un volet touristique. Un circuit de visite est aménagé et un magasin présente les produits à la vente. Durant près de trente ans, la cuivrie

accueille des milliers de visiteurs et participe au développement économique de Cerdon.

La cuivrie fermée depuis 2010 reste cependant un témoin précieux de ce type d'activité livré dans la complexité de son évolution et qui, bien qu'assez haut de gamme à Cerdon, constellait notre territoire sous de multiples formes jusqu'au début du XIX^e siècle. **J.B.**

* Martinet, repoussage, emboutissage, emboutir, maillechort : voir glossaire p. 106.

Cerdon, cuivrie. Vue générale d'un atelier. À gauche des tours utilisés pour le repoussage.



Viriat (Ain)

DOMAINE DU CHÂTEAU DE FLEYRIAT

Inscription au titre des monuments historiques
15 mars 2013

Longtemps méprisés, les petits châteaux du milieu et de la seconde moitié du XIX^e siècle, historicistes* ou éclectiques* bénéficient désormais d'un regain d'intérêt confirmé. Le château de Fleyriat à Viriat constitue un exemple représentatif et particulièrement bien conservé de ce type d'architecture, dont l'auteur devait plus tard devenir architecte en chef des monuments historiques. Propriété privée, il se visite de juillet à octobre (visite du parc et d'une partie du château), ainsi que lors des Journées européennes du patrimoine et des journées Rendez-vous aux jardins.

Le château de Fleyriat, situé sur la commune de Viriat, aujourd'hui englobée dans la banlieue nord de Bourg-en-Bresse, est bien documenté depuis la création d'un domaine agricole dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Ce domaine, qui apparaît sur des plans dès 1776, est acquis en 1794 par le baron Philibert de Bohan (1741-1804). Cet homme des Lumières, botaniste amateur dans la lignée des physiocrates* et passionné de chevaux, aménage un domaine agricole modèle, composé d'une maison carrée, de dépendances agricoles avec écuries et serres et d'une grande orangerie néoclassique (1803). Son neveu,

Stothène-Louis Michet de Varine, acquiert une parcelle contiguë en 1826, sur laquelle il fait élever un château moderne qui conserve, de façon très originale, l'ancien château et ses bâtiments comme dépendances. Le nouveau bâtiment, de style néo-Renaissance, est dessiné par un architecte parisien, Édouard-Jules Corroyer (1835-1904), et le chantier s'étend de 1867 à 1888. Cet architecte réalisait alors l'hôtel de ville de Roanne (Loire), formellement très proche. Le château conserve aussi un décor intérieur très complet, dessiné par Corroyer dans l'esprit des créations de Viollet-le-Duc, dont il avait été l'élève, et qui contribue fortement à son intérêt et à sa représentativité.

Le parc, voulu par Corroyer dans l'esprit des parcs à l'anglaise, est réalisé par Jean-Antoine Derussy (1845-1907), paysagiste à Mâcon. Il est caractéristique des parcs de cette période, avec un agencement en pétales, une attention portée à la topographie et au pittoresque, la présence de deux pièces d'eau alimentées par un cours d'eau préexistant et des plantations d'essences variées. Corroyer dessine également la maison du gardien, la grille d'entrée et des constructions pour le parc.

Viriat, château de Fleyriat. Carte postale anonyme, début du XX^e siècle (coll. part.).





Édouard-Jules Corroyer, *Vue du château de Fleury*, v. 1880, aquarelle (coll. part.)

L'inscription au titre des monuments historiques, sur la base d'un rapport préparé par Marie Gloc, spécialiste de Corroyer, comprend donc le château de Fleury en totalité, ainsi que son domaine y compris les murs de clôture, la maison du gardien (façades et toitures), le portail d'entrée, les éléments maçonnés d'origine du parc, le pont métallique et le bâtiment d'exploitation agricole (façades et toitures), le lavoir, les écuries et la sellerie en totalité, la serre en totalité et le pavillon de l'orangerie en totalité, le système d'irrigation ainsi que les parcelles d'assiette* du domaine. **G.S.**

* Historicisme, éclectique, physiocrates, parcelles d'assiette : voir glossaire p. 106.

Viriat, domaine de Fleury. La serre (détail).



Courtenay (Isère)

CHÂTEAU DE LANCIN

Inscription au titre des monuments historiques
12 juin 2014

Situé au nord de l'Isère, le domaine de Lancin, qui se déploie sur près de 170 hectares, a conservé son unité avec son château, sa cour, ses communs* et son parc. Construit sur les bases d'une demeure plus ancienne à la demande d'un soyeux* lyonnais, il constitue un témoignage de belle qualité de l'architecture historiciste* française et traduit bien la nature du travail des architectes de la deuxième moitié du XIX^e siècle qui, pour une même commande, concevaient l'édifice, son décor intérieur et son mobilier afin de créer une atmosphère unitaire.

Le domaine de Lancin, dont les origines remontent au XIV^e siècle, est acquis en 1870 par Émile Caquet d'Avaize (1832 -1910), fabricant de soieries. Ce dernier fait appel en 1875 à l'architecte Louis Rigot (1845-1879) pour concevoir un nouvel édifice. Laurent Cahuzac (1852-1935), professeur à l'École des beaux-arts et architecte divisionnaire de la préfecture du Rhône, lui succède à la tête du chantier en 1879. L'imposante arcade d'entrée donne accès à une cour limitée au nord par les dépendances tandis que le château, combinant les styles néogothique* et néo-Renaissance, se dresse face à l'entrée. La façade antérieure, très animée, contraste avec la façade postérieure marquée par l'horizontalité et agrémentée au rez-de-chaussée d'une galerie

à arcades ouvrant sur le parc. L'historicisme prédomine tant à l'extérieur qu'à l'intérieur qui présente l'habituelle hiérarchisation des distributions : le rez-de-chaussée est réservé aux pièces de réception tandis que les étages abritent les chambres, le personnel étant logé dans les combles. La salle à manger et la bibliothèque sont conçues dans le style néogothique, le grand salon dans le style Louis XIII tandis que les chambres sont meublées dans les goûts Louis XV, Louis XVI et néo-Renaissance. Les papiers peints s'accordent avec les tissus d'ameublement produits par les soieries d'Émile Caquet d'Avaize qui en a parfois dessiné les modèles.

Courtenay, château de Lancin. Vue latérale.





Courtenay, château de Lancin. Vue générale depuis l'entrée du domaine.

Le décor et l'ameublement du château ont été réalisés par des artistes et artisans lyonnais renommés : le peintre décorateur Louis Bardey (1851-1915) est l'auteur des peintures de la cage d'escalier, de la salle à manger, de la salle de billard ainsi que du grand salon. Les glaces et boiseries en noyer ont été commandées à la maison Flachet et Cochet, les peintures en faux marbre et faux bois à la maison Gayetti et les vitraux à la maison Dreverd tandis que Marie Leroudier a brodé les tentures du salon fournies par le tapissier Landrée.

Lancin est un bel exemple des résidences que se faisait construire la riche bourgeoisie de la région lyonnaise à la fin du XIX^e siècle. Contrairement à d'autres

de ces demeures, il a conservé ses décors et son mobilier d'origine, ce qui a justifié l'inscription au titre des monuments historiques du château dans sa totalité, des façades et toitures des communs (comprenant la maison du gardien, les granges et les écuries) et de la partie du parc correspondant aux terres de l'ancienne propriété de Lancin. **C.A.**

* Communs, historicisme, soyeux : voir glossaire p. 106.

Saint-Étienne (Loire)

ANCIENNE ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Inscription au titre des monuments historiques
12 décembre 2013

L'ancienne École des beaux-arts de Saint-Étienne est à l'origine de l'école du design de la ville; elle est un symbole important de l'aventure artistique intrinsèquement liée à l'essor industriel du bassin stéphanois. La protection au titre des monuments historiques permet une reconnaissance de cette importance historique, architecturale et paysagère dans le cœur urbain.

Dès 1766, le graveur et sculpteur Jacques Olagnier ouvre un cours de dessin à Saint-Étienne pour les besoins des artisans. En 1803, Jean-Baptiste Gerboud en fait de même dans l'ancien couvent des Minimes. Le décret préfectoral du 17 janvier 1803 institue alors l'École municipale de dessin de Saint-Étienne. La municipalité, après avoir envisagé plusieurs projets, décide finalement de la construction d'un nouveau bâtiment qui est inauguré en 1859. C'est l'architecte municipal, Étienne Boisson (1809-1880), qui est mandaté pour la réaliser sur la colline Saint-Roch.

Dès 1866, les cours du soir accueillent 260 artisans et apprentis. Le champ s'élargit aux travailleurs de la rubannerie. Une classe de fleurs s'ouvre à Saint-Étienne en 1874 qui associe un cours de mise en carte* également pour la production textile. L'École oriente son enseignement vers les applications industrielles et en 1884 prend le nom

d'École régionale des arts industriels. Elle s'ouvre aux jeunes filles en 1911. En 1924, elle devient École régionale des beaux-arts et ajoute aux applications pratiques un volet lié au mobilier. Après la Seconde Guerre mondiale, sa réputation est à son apogée et la création publicitaire y fait son entrée. La rupture a lieu après 1968, l'enseignement s'éloignant alors de l'industrie pour s'orienter vers le design et l'art contemporain. L'École supérieure d'art et de design de Saint-Étienne voit le jour en 2007 et quitte définitivement l'ancien bâtiment pour la Cité du design en 2009.

Saint-Étienne, l'ancienne école des beaux-arts aujourd'hui (détail).





Saint-Étienne, l'école des beaux-arts v. 1950. Carte postale anonyme (coll. part.).

Le décor de l'édifice est sobre et conçu dans un style néo-Louis XIII. Les lignes droites des façades contrastent avec le jardin de rocaille* réaménagé en 1913. Pour l'étude des plantes, deux serres ont été bâties, l'une en 1881 au sud (détruite en 1958) et l'autre en 1927 au nord et toujours présente. Les paliers du jardin rythment la descente vers la place des Ursules, dominée par la composition. La parcelle qui borde cette place s'achevait par une esplanade surmontant une galerie fermée de baies en plein cintre rappelant celles du rez-de-chaussée de l'école. La place des Ursules, aménagée sur l'emplacement de l'ancien cloître de ce nom, accueillait les marchés,

les cirques et les fêtes populaires. En 1967, la création d'un parking rehaussé occupant toute la place la détruisit ainsi que la fontaine et une partie de l'esplanade. Disparut ainsi un carrefour populaire qui réunissait une partie des Stéphanois. **J.B.**

* Mise en carte, rocaille : voir glossaire p. 106.

ATELIER MATTELON

Régularisation de l'inscription au titre
des monuments historiques
15 mars 2013

Situé dans le quartier de la Croix-Rousse, l'atelier Mattelon est l'un des tout derniers ateliers familiaux de tisseurs en soie de Lyon, qui en comptait plusieurs milliers au XIX^e siècle. D'abord propriété d'une dynastie de tisserands, les Millan, l'atelier est racheté en 1939 par Georges Mattelon. Ce dernier, promu meilleur ouvrier de France en 1955, a travaillé pour les plus grandes maisons soyeuses lyonnaises et pour de prestigieux particuliers. Après sa retraite en 1975, il a continué à faire fonctionner l'atelier avec l'association Soierie Vivante jusqu'à son décès en 2004. Toujours propriété de la famille Mattelon, l'atelier se visite sur rendez-vous.

L'immeuble qui abrite l'atelier Mattelon, situé 10, rue Richan, s'inscrit pleinement dans l'histoire du tissage à Lyon et dans celle du quartier de la Croix-Rousse, qui prend son essor économique au XIX^e siècle pour devenir le cœur de la fabrique lyonnaise de soierie. Construit en 1841, il est racheté en 1873 par Pierre Millan, issu d'une famille de tisserands, qui le fait exhausser de deux niveaux en 1878. En 1939, la veuve Millan vend l'atelier, qui réunissait neuf métiers sur deux étages, à Georges Mattelon. En 1950, celui-ci fait aménager dans la cour de l'immeuble un nouvel atelier couvert en sheds*, avec



[2]

des métiers mécaniques, tout en gardant l'ancien atelier en activité.

Cet atelier, situé au deuxième étage, est une pièce unique, largement éclairée. Il comprend, de part et d'autre d'une allée centrale, quatre métiers à bras équipés de mécanique Jacquard* en état de fonctionnement. Deux sont des métiers contemporains de l'implantation de l'atelier Millan vers 1880, les deux autres sont plus anciens, vraisemblablement fabriqués à Lyon dans les années 1820-1830, et auraient appartenu à Guillaume Millan, le fondateur de la dynastie. Aux métiers s'ajoutent un ourdissoir* vertical à bras et son cantre* horizontal, très rare, un rouet complet permettant la préparation des trames, et divers outils et accessoires. L'ensemble a été classé parmi les monuments historiques au titre des objets mobiliers en 1996.

Bien que ne se distinguant pas, d'un point de vue architectural, d'autres immeubles de la Croix-Rousse, le 10, rue Richan est l'un des derniers témoins d'une forme d'industrie propre à la ville de Lyon, celle des ateliers familiaux de tisseurs en soie. En effet, d'autres villes



[1]

spécialisées dans le textile, comme Tours, ne possédaient pas d'ateliers à domicile mais des fabriques.

Outre son grand intérêt du point de vue de l'histoire des techniques – il comprend à la fois un atelier à bras et un atelier mécanique – ce sont l'histoire de cet atelier familial et le riche mobilier conservé *in situ* qui lui confèrent une importance particulière et ont conduit à sa protection au titre des monuments historiques. Cette protection permet de mieux contrôler le devenir de l'atelier et d'assurer une meilleure conservation des métiers, indissociables du bâtiment. **C.A.**

[1] Lyon, la cour intérieure de l'atelier Mattelon aujourd'hui.

[2] Lyon, atelier Mattelon. Les métiers à tisser Jacquard.

* Sheds, mécanisme Jacquard, ourdissoir, cantre : voir glossaire p. 106.

Lyon 5^e arrondissement (Métropole de Lyon)

ANCIEN COUVENT DE LA VISITATION

Inscription au titre des monuments historiques
12 décembre 2013

Conçu par l'architecte de la basilique de Fourvière, qui y opère pour la première fois la synthèse entre styles roman et byzantin qu'il a étudiés en Italie, le couvent de la Visitation peut être considéré comme la première œuvre de la maturité de Bossan. L'église, en particulier, pour laquelle il fournit des dessins pour le décor peint et sculpté ainsi que pour une grande partie du mobilier, illustre sa réflexion sur la fonction du décor intérieur qui participe pleinement à la création architecturale.

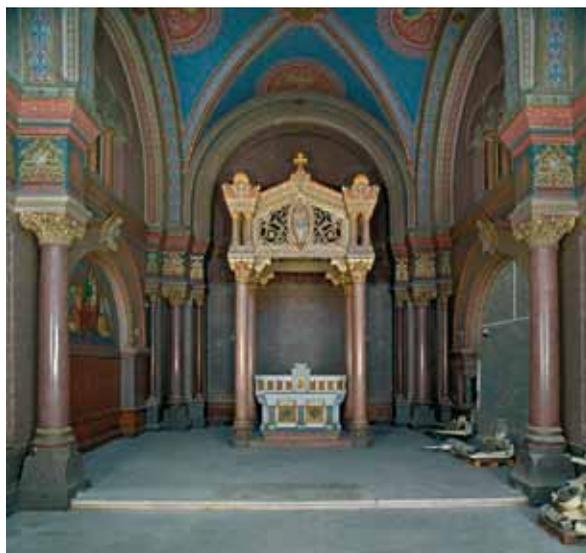
À leur retour à Lyon au début du XIX^e siècle, les visitandines* s'établissent sur la colline de la Croix-Rousse, avant d'acquérir en 1850 un terrain situé sur la colline de Fourvière pour y construire un nouveau couvent. Elles font appel à Pierre-Marie Bossan (1814-1888) qui réalise un bâtiment dont les différentes fonctions se lisent tant dans le plan que dans les élévations. La supérieure, Mère Marie-Régis Deville, joue un rôle important dans la définition du projet : elle souhaite un bâtiment peu onéreux, respectant le plan-type du Coutumier* de l'ordre. Les travaux se déroulent en deux phases, de 1854 à 1857 pour le gros œuvre et de 1864 à 1865 pour le décor intérieur de l'église. Les visitandines s'installent à Fourvière en juin 1856, avant la fin complète des travaux.

Le couvent est constitué d'un ensemble de bâtiments de deux étages organisés autour d'un cloître de

plan carré. Le traitement des élévations, animées par l'alternance de baies simples et jumelées et le jeu sur la polychromie des matériaux, atténue le caractère austère et symétrique de l'édifice. Disposant de peu de fonds, les religieuses intègrent dès l'origine un pensionnat dans les bâtiments conventuels. D'autres éléments sont par la suite ajoutés au quadrilatère initial : en 1870 est édifié un nouveau bâtiment appelé « aile du gymnase » et en 1890 l'architecte Louis-Jean Sainte-Marie-Perrin (1835-1917) construit dans la partie nord-ouest de la



[1]



[2]



[3]

parcelle une « galerie » qui héberge probablement des pensionnaires. En 1965, les religieuses vendent le site à la Ville de Lyon qui loue le couvent aux Hospices civils en 1970. Des aménagements réalisés en 1974 conduisent à de très nombreuses destructions.

Le décor intérieur se résume aujourd'hui à la riche ornementation de l'église, présentant de fortes parentés stylistiques avec la chapelle des dominicains d'Oullins ou l'église d'Ars-sur-Formans. Il pourrait avoir été réalisé par les mêmes artistes : Charles Dufraîne pour les parties sculptées et Jacques Razuret pour les peintures décoratives.

L'inscription du couvent de la Visitation participe de la reconnaissance patrimoniale de l'œuvre de Bossan, initiée par l'inscription au titre des monuments

historiques de l'église Saint-Georges à Lyon et le classement de la basilique d'Ars en 1982, et poursuivie par l'inscription de la chapelle du collège Saint-Thomas d'Aquin à Oullins en 2010 et le classement du sanctuaire de Fourvière en totalité en 2014. **C.A.**

[1] Lyon, ancien couvent de la Visitation. La façade principale. Au centre, la chapelle.

[2] Lyon, ancien couvent de la Visitation. La chapelle en 2013 (avant les travaux d'installation d'un hôtel; ces travaux ont préservé le décor de la chapelle).

[3] Lyon, ancien couvent de la Visitation. Galerie du cloître.

* Visitandines, coutumier : voir glossaire p. 106.

SANCTUAIRE NOTRE-DAME DE FOURVIÈRE

Extension au classement de la totalité du site
25 mars 2014

La colline de Fourvière, qui puise son histoire dans l'Antiquité et les origines du site de Lugdunum, ainsi que le site de pèlerinage marial qui couronne son promontoire sont des lieux emblématiques pour les Lyonnais – et plus largement pour les catholiques – depuis plus de 800 ans. Si la qualité architecturale de la basilique et l'articulation avec les autres bâtiments qui lui sont associés ont été pris en compte pour leur classement au titre des monuments historiques, la dimension symbolique et la richesse historique des lieux ont également nourri ce dossier. Réalisé par le cabinet d'architecture de Pierre Bossan (1814-1888) et en particulier par son associé Louis-Jean Sainte-Marie-Perrin (1835-1917), le nouveau sanctuaire est inauguré le 16 juin 1896 et reste un exemple de monument vivant qui accueille près de deux millions de fidèles et de visiteurs chaque année.

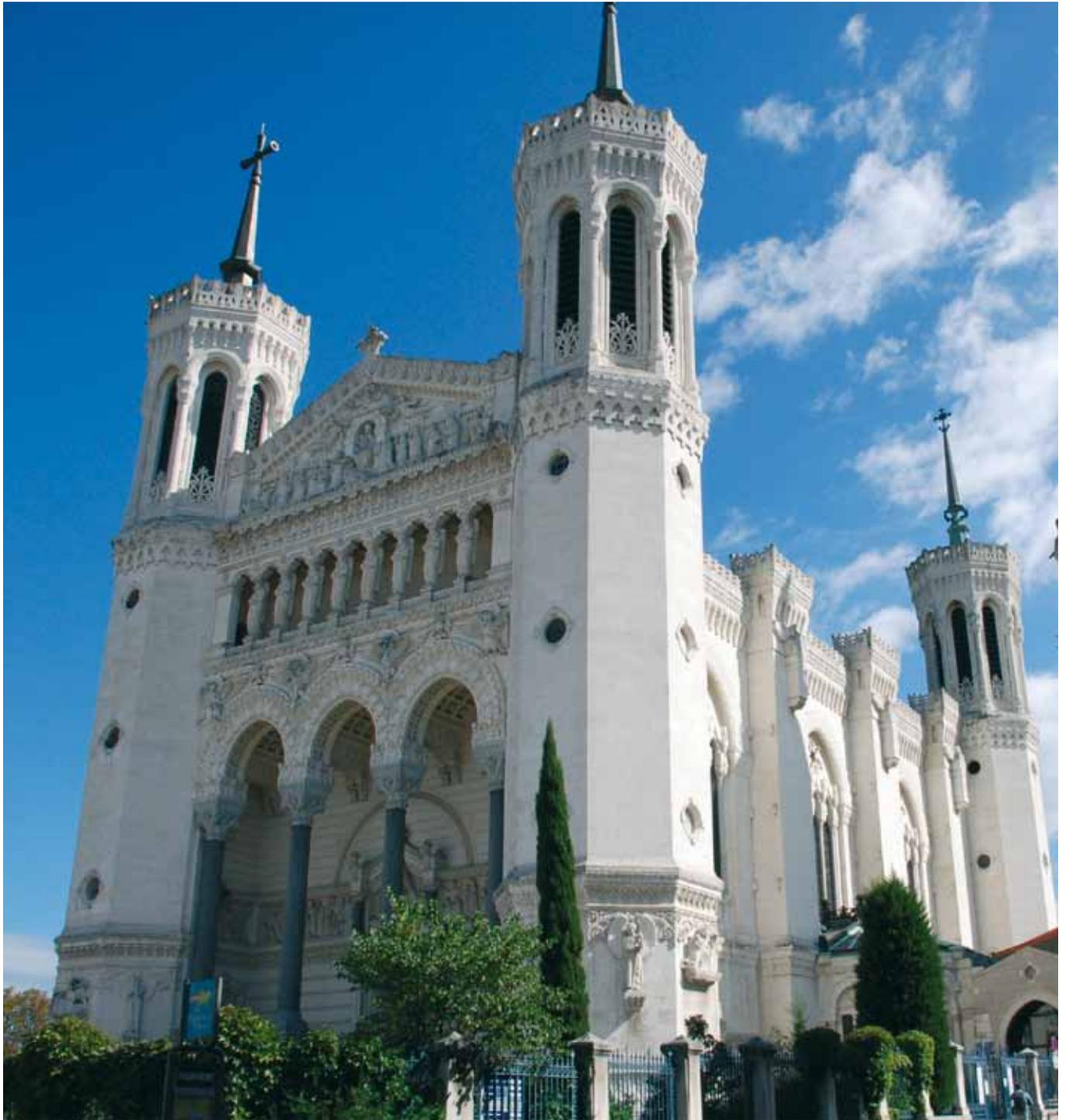
Il est d'usage d'évoquer la période de l'antiquité romaine pour faire débiter le récit de la « colline aux corbeaux », creuset de la ville antique, mais néanmoins occupée dès l'âge de fer par les Celtes. C'est dans la capitale des Gaules que furent, selon la tradition, martyrisés

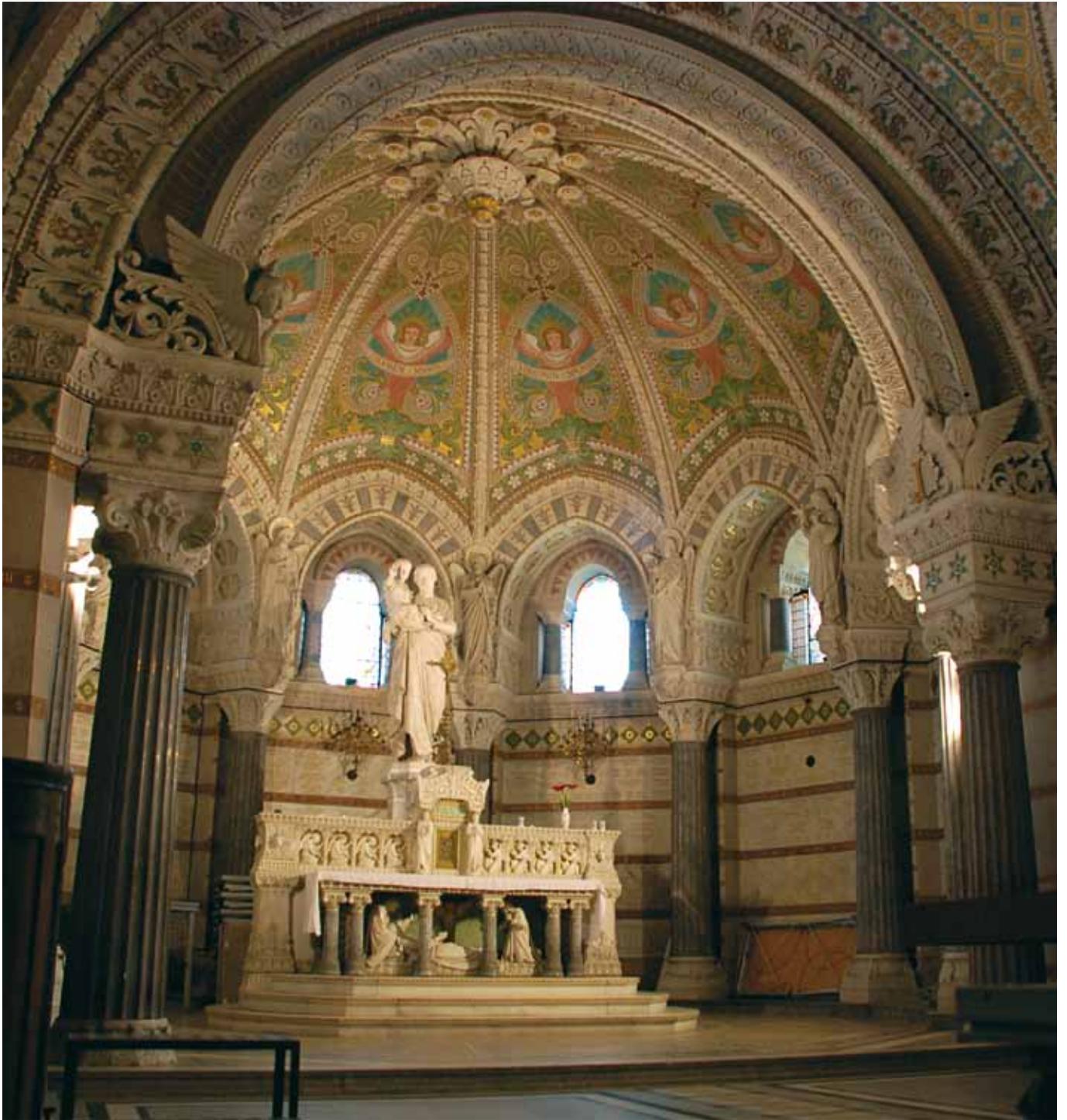
47 chrétiens, dont saint Pothin et sainte Blandine pour les plus connus. Le récit de cette tragédie, que l'on retrouve dans l'iconographie des mosaïques de la basilique aux côtés de l'histoire mariale, permet de faire le lien entre l'antiquité chrétienne et 1174, année où le chapitre* cathédral de Lyon fonde sur la colline une chapelle dédiée à la Vierge; entre les deux, une large période d'abandon de l'ancienne cité romaine livrée à la vigne et devenue carrière de pierres. Par la suite, la vie spirituelle et religieuse qui s'était déplacée durant le haut Moyen Âge vers le quartier Saint-Jean et les bords de Saône, siège de l'archevêché, regagne progressivement les hauteurs de Fourvière. Les pèlerinages en dévotion à la Vierge ont lieu régulièrement à partir du XII^e siècle et, en 1643, pour éviter le retour de l'épidémie de peste, les échevins* commandent des messes, font un vœu solennel à Marie et lui édifient une statue.

Après la Révolution et la période de dégradation qui s'ensuit, le site se peuple de congrégations et l'activité religieuse se développe, rencontrant une nécessité, plus largement entendue par les élus, de renouveau urbain. La commission de Fourvière, créée en 1853, veille à l'acquisition des immeubles et terrains nécessaires à la création d'un nouveau centre spirituel autour de l'église.

Dès 1857, Pierre Bossan est désigné pour mener à bien les travaux qui s'achèveront officiellement quarante années plus tard. La recherche symbolique du maître d'œuvre et son investissement spirituel dans l'opération ont fait de la basilique une importante référence contemporaine en matière d'art sacré. L'extérieur est une sorte de forteresse blanche protectrice et austère qui domine la ville. Il tranche avec le raffinement des décors intérieurs riches et colorés rappelant l'histoire de la Vierge Marie et des chrétiens lyonnais.

Moins remarquables sans doute par les fidèles et les visiteurs, de nombreux édifices voisinent avec la basilique (inscrite, avec sa crypte et l'ancienne église, depuis le 26 septembre 1977) et son parvis, constituant véritablement le sanctuaire marial. Les bâtiments qui ont été







[3]



[4]

classés en 2014 sont la tour de l'observatoire, la maison carrée – qui abrite l'ancienne chapelle des jésuites et le musée –, la maison des chapelains, l'esplanade et la totalité du jardin hérité en partie du jardin de la dévote Pauline-Marie Jaricot (1799-1862), fondatrice de l'œuvre catholique de la Propagation de la foi (1822).

Cette protection au titre des monuments historiques participe de la reconnaissance très progressive dont bénéficie le patrimoine religieux de la seconde moitié du XIX^e siècle. Si le domaine du sanctuaire de Lourdes (Hautes-Pyrénées) a été inscrit au titre des monuments historiques en 1995, d'autres édifices marquants comme le Sacré-Coeur de Montmartre ou Notre-Dame-de-la-Garde de Marseille ne bénéficient à ce jour d'aucune protection au titre des monuments historiques. Propriété de la Fondation de Fourvière, la basilique lyonnaise a fait l'objet d'importants travaux de restauration notamment pour sa partie sommitale, la charpente et les décors. Le sanctuaire en totalité devrait bénéficier d'une restauration générale dans les prochaines années. **J.B.**



[5]

[1] Lyon, basilique de Fourvière. La façade occidentale.

[2] Lyon, basilique de Fourvière. La crypte.

[3] Lyon, sanctuaire de Fourvière. La tour de l'observatoire.

[4] Lyon, sanctuaire de Fourvière. La maison carrée.

[5] Lyon, basilique de Fourvière. Détail du portique.

* Chapitre, échevin : voir glossaire p. 106.

Lyon 6^e arrondissement (Métropole de Lyon)

HÔTEL DU GOUVERNEUR MILITAIRE

Inscription au titre des monuments historiques
10 avril 2014.

L'hôtel du gouverneur militaire de Lyon, au n° 38 de l'avenue Foch, est probablement le plus bel hôtel particulier édifié au XIX^e siècle à Lyon. Avant d'être le cœur administratif de la zone de défense Sud-Est, il fut la demeure d'un très riche bourgeois de la ville, le baron Jonas Vitta (1820-1892). L'homme d'affaires et banquier confia le projet à l'architecte lyonnais Jean-Marie-Anselme Lablatinière (1829-1891). Ouvert pour les cérémonies militaires et, pour un plus large public, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, cet hôtel présente toujours ses décors et meubles d'origine dans les pièces d'honneur, livrant l'image fidèle d'un logis lyonnais cossu sous le Second Empire.

La famille Vitta est originaire de Casale Monferrato en Italie. Jonas a hérité du titre de baron de son grand-père, patriote et soutien des ducs de Savoie. Une branche de la richissime famille versée dans la banque et le commerce de la soie vient commercer à Lyon. Jonas, qui suit professionnellement et intellectuellement les traces de son père, excelle dans son domaine. On le sait cultivé, férus d'antiquités et d'ouvrages anciens. Lors de l'édification de son logement, dont l'architecte dépose la demande

d'alignement en mars 1859, il privilégie la qualité d'exécution et le confort de sa famille au détriment d'un décor ostentatoire. Les matériaux nobles sont ceux prisés par l'architecte Lablatinière, telle la pierre dorée et rose de la Drôme, dite « pierre du midi », qui couvre toutes les façades. Désirant probablement s'intégrer par la culture à la bonne société lyonnaise catholique – démarche que ses origines italiennes et juives ne favorisaient pas – Jonas construit un hôtel particulier adapté à son train de vie, aux réceptions mondaines, aux représentations et concerts privés.

Situé aux Brotteaux, quartier nouveau dont l'urbanisation s'accélère vers 1830-1840, l'hôtel occupe une parcelle traversante entre l'avenue Foch et la rue Malesherbes, au centre de laquelle se trouve une vaste cour. Il possède, chose exceptionnelle à Lyon, des communs* de plan semi-circulaire et, à la manière des châteaux, séparés du corps de logis. Ce logis est accessible en calèche depuis l'avenue ou depuis la cour par une large baie ouvrant sur l'escalier d'honneur. Au rez-de-chaussée, orné de boiseries, se trouvent des appartements et le bureau où le banquier traitait ses affaires; à l'étage, le palier ouvre sur

[1] Lyon, hôtel du gouverneur. La façade sur cour.

[2] Lyon, hôtel du gouverneur. Cartouche orné des initiales entrelacées de Jonas Vitta.

[3] Lyon, hôtel du gouverneur. La salle à manger.



[1]

les pièces de réception : une salle à manger, un fumoir et l'ancienne galerie où étaient exposées les toiles de la riche collection du baron. Depuis la galerie donnant également sur la cour, une porte à double vantail permet l'accès au salon encore orné de son mobilier doré et de ses décors dans le style Louis XV.

Cet hôtel particulier a été reconnu par la CRPS comme représentatif des demeures et immeubles du XIX^e siècle dont l'iconographie a été puisée dans les premiers catalogues d'architecture, et pour cette raison a été inscrit au titre des monuments historiques, en totalité. **J.B.**

* Communs : voir glossaire p. 106.



[2]



[3]

Saint-Vérand (Rhône)

CHÂTEAU DE LA FLACHÈRE

Inscription au titre des monuments historiques
(harmonisation de protection)
6 février 2014

Dans son *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle* (1854-1868), Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc (1814-1879) écrit à l'entrée « château » : « Un pays qui a supprimé l'aristocratie et tout ce qu'elle entraîne de privilèges avec elle, ne peut sérieusement bâtir des châteaux. Car, qu'est-ce qu'un château avec la division de la propriété, sinon un caprice d'un jour, une demeure dispendieuse qui périt avec son propriétaire, ne laisse aucun souvenir ». Cette sévère critique ne l'empêcha pas cependant, de dessiner une dizaine de châteaux dont celui de la Flachère. Au-delà de l'éventuelle nécessité économique, la commande castrale est, pour l'architecte, l'occasion de se prêter à un exercice de style.

Au cours des années 1840, le comte Antoine de Chaponay réinvestit le vieux domaine familial de la Flachère, situé dans la vallée de l'Azergues, afin de développer une production agricole. À cette occasion, il engage une première campagne de construction de bâtiments communs. En 1859, le comte envisage de bâtir un nouveau château et demande des plans à l'architecte lyonnais Louis-Frédéric Benoît. Finalement, sans doute par l'entremise de sa femme, il entre en contact avec Viollet-le-Duc qui lui livre de nouveaux plans en 1862. Bien qu'il ne



[1]



[2]

[1] Saint-Vérand, château de la Flachère. Blason de la famille de Chaponay ornant la façade sud.

[2] Saint-Vérand, château de la Flachère. Décor peint du hall d'entrée. Viollet-le-Duc a fait reproduire un décor historique originellement conçu pour la chambre de Napoléon III au château de Pierrefonds, représentant *L'Éducation du chevalier*.

[3] Saint-Vérand, château de la Flachère. Vue de la façade sud.



[3]

se soit probablement jamais rendu sur place, l'architecte écrit régulièrement au propriétaire et délègue les travaux à son élève favori, Anatole de Baudot (1834-1915).

Le domaine se compose d'un corps de logis quadrangulaire massif, élevé sur trois niveaux et cantonné de deux tours aux angles sud et de deux pavillons carrés aux angles nord. L'accès nord est magnifié par deux tourelles rondes et un perron enjambant les douves, tandis qu'au sud un majestueux escalier en fer à cheval permet d'accéder à l'entrée principale. À l'ouest du château s'essaient les

bâtiments des communs* (écuries, régie, cellier, fenil*, buanderie) et le jardin bordés par trois serres.

Pour le château, Viollet-le-Duc adopte un vocabulaire architectural cohérent guidé par sa connaissance précise des monuments anciens. Ses nombreuses restaurations (telles que celle du château de Pierrefonds (Oise) conduite au même moment) et ses observations effectuées à travers la France le mènent à recomposer un alphabet du château propre à son époque, c'est-à-dire nourri des dernières recherches sur le patrimoine ancien et destiné à





un riche propriétaire du XIX^e siècle. Si l'allure générale de la demeure et la symétrie du plan évoquent les châteaux de la Vallée de la Loire, le traitement des façades, tantôt en retrait, tantôt saillantes, et des tours carrées ou rondes, apporte un dynamisme nouveau à l'édifice. L'alternance colorée de briques rouges et de pierres jaunes sur les parements le distingue définitivement des blanches demeures de la Loire. Pour le décor des pièces, Viollet-le-Duc dessine des motifs qu'il considère représentatifs des goûts de la haute société médiévale. Ainsi, une frise située dans le vestibule évoque l'éducation d'un jeune seigneur, tandis que les boiseries en forme de « plis de serviette » ou de « parchemin plié » rappellent les ornements sculptés sur les panneaux d'armoires du XIII^e siècle étudiés par l'architecte. La cage d'escalier monumentale située à l'arrière de la façade sud participe de cette reconstitution encyclopédique du passé et puise quant à elle dans le répertoire architectural de la Renaissance.

Témoignage intéressant de l'activité de Viollet-le-Duc et de ce que pouvait être une exploitation agricole d'envergure au XIX^e siècle, le château de la Flachère était protégé partiellement par un arrêté d'inscription et un arrêté de classement depuis 1981. Une révision de la protection a permis d'élargir et de préciser son étendue, tout en reconnaissant sa valeur d'ensemble. **J.P.**

Saint-Vérand, château de la Flachère. Les écuries.

* Communs, fenil : voir glossaire p. 106.

DOMAINE DU THIL

Inscription au titre des monuments historiques
10 avril 2014

Le domaine du Thil appartenait, semble-t-il, à l'origine, à une branche cadette de la famille de Beaujeu. Le château primitif a été construit – ou reconstruit – entre le xv^e et le xvi^e siècles. Les dégâts qu'il a subis et les nombreuses restaurations du xix^e siècle rendent difficile une datation plus précise. Aujourd'hui, le domaine du Thil témoigne d'une démarche innovante engagée dans la deuxième moitié du xix^e siècle et récompensée lors de l'Exposition universelle de 1867 à Paris.

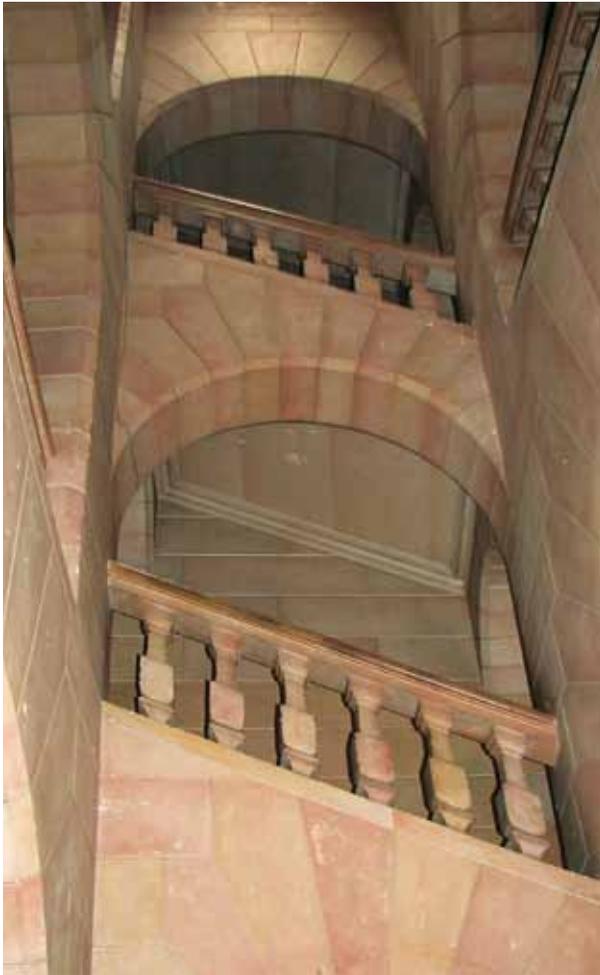


[1]

Quand il prend possession du domaine en 1849, le vicomte de Saint-Trivier trouve un ensemble très dégradé. Du premier château médiéval, il ne reste que deux des quatre tours d'angle dont l'une, menaçant ruine, devait bientôt être détruite. Le vicomte projette alors de toutes les reconstruire mais seules deux pourront être relevées. L'intérieur du château est transformé selon le goût du temps et un soin tout particulier est apporté aux décors intérieurs. Plusieurs pièces conservent ces réalisations originales déclinant différents styles, le tout formant un ensemble très éclectique*. Au premier étage du château, le salon semble inspiré de décors Louis XIII tandis que l'ancienne salle à manger conserve une cheminée néo-Renaissance flanquée de deux personnages en armure. Son plafond en bois et plâtre peint présente un remarquable décor d'arabesques*. Plus loin, la bibliothèque a conservé son lambris* d'appui et son plafond peint d'étoiles. Les poutres, ornées de fleurs de lys, portent les armoiries de la famille Bellet de Tavernost, vicomtes de Saint-Trivier : *d'azur à une bande d'or chargée d'une aigle de sable.*

Le vicomte aménage également le domaine, notamment les communs* où il installe une exploitation viticole. Il envisage un ensemble cohérent d'annexes fonctionnelles, fait construire une ferme comprenant une cave voûtée, agrandit le cuvier*, et y installe un cellier. L'ensemble est complété d'une laiterie, d'un four à pain, d'un moulin, d'un poulailler, de lavoirs et d'écuries. L'architecte de cette vaste exploitation pourrait être le lyonnais Clair Tisseur (1827-1895), surtout connu pour ses édifices religieux tels que les églises Sainte-Blandine et du Bon-Pasteur à Lyon, mais aussi pour quelques maisons privées comme l'hôtel de la compagnie des forges de Bessèges et Terrenoire, devenue la mairie du 2^e arrondissement de Lyon.

Si les châteaux ornés de décors historicistes* sont assez nombreux dans la région, il s'agit le plus souvent d'exemples néogothiques. Il est plus rare de conserver, en l'état, des décors véritablement éclectiques* comme au château du Thil. De plus, les bâtiments de l'exploitation



[2]

viticole, conservés dans leur quasi-totalité, renforcent l'intérêt historique et patrimonial du domaine. Pour toutes ces raisons, la CRPS s'est prononcée favorablement à une inscription au titre des monuments historiques du château et des écuries en totalité ainsi que des façades et toitures de l'ensemble des bâtiments d'exploitation, des terrasses et de leurs murs de soutènement. **J.P.**



[3]

[1] Vauxrenard, domaine du Thil. Vue générale de l'angle sud-ouest.

[2] Vauxrenard, domaine du Thil. Le grand escalier.

[3] Vauxrenard, domaine du Thil. Le grand salon, qui présente une des cheminées remarquables du château.

* Éclectisme, arabesques, lambris, communs, cuvier, historicisme : voir glossaire p. 106.

Aix-les-Bains (Savoie)

THÉÂTRE DU CASINO

Classement au titre des monuments historiques
31 octobre 2013

Le théâtre du casino d'Aix-les-Bains, conçu à la fin du XIX^e siècle, est un exemple remarquable de théâtre à l'italienne toujours en activité et ayant conservé son authenticité tant pour la salle que pour le cintre* encore pourvu de ses équipements anciens. La CNMH, considérant la rareté de ce type d'édifice qui ne peut être comparé qu'à quelques théâtres en France, a voté son classement en totalité.

Au cœur de la ville thermale d'Aix-les-Bains, le théâtre occupe la partie nord du complexe du casino Le Grand Cercle. Cerné de nos jours par l'aménagement urbain, le théâtre a perdu son écrin de verdure et ne se distingue plus



[1]



[2]

immédiatement des autres bâtiments qui constituent le casino. Il est bordé au nord par la rue des Fleurs, à l'ouest par la rue Dullin, à l'est par la rue du Casino.

Dans un premier temps, à partir de 1824, la Société du Cercle, créée pour assurer la distraction des curistes, occupe le château du marquis de Seyssel. Quelques années plus tard est lancé un concours pour la construction d'un bâtiment neuf qui est inauguré en 1849. Un théâtre n'est construit que longtemps après, en 1882. Réalisé selon les plans de l'architecte Abel Boudier, il doit remplacer le théâtre mobile qui prenait temporairement place dans la salle de bal selon les besoins et qui pouvait alterner avec les concerts. Quelques années

après cette première construction, l'assemblée des actionnaires décide de confier une étude pour travaux à l'architecte parisien Henri Eustache (1861-1922), étude qui conclut à la démolition nécessaire de ce premier théâtre devenu trop petit. Cette démolition intervient en 1896. Les plans d'Eustache sont choisis pour l'édification de la nouvelle salle de spectacle. La structure théâtrale – le cintre* – est vendue pour ainsi dire « clé en main »,

[1] Aix-les-Bains, le Grand Cercle. Carte postale anonyme colorisée, début du xx^e siècle (coll. part.). À gauche, on distingue le théâtre.

[2] Aix-les-Bains, théâtre du casino. Le hall, avec l'escalier monumental et les mosaïques.



[3]

puisque issue des ateliers lyonnais Henri Diosse et fils, entreprise réputée, spécialiste des infrastructures de salles de spectacles. Elle réalisa notamment le théâtre des Célestins à Lyon et celui de Morlaix en Bretagne. Le bâtiment qui renferme le théâtre est également conçu par Eustache. Il est alimenté par une centrale électrique à gaz construite pour les besoins du casino. Le cadre de scène est décoré d'une sculpture de Paul-Jean-Baptiste Gasq (1860-1944), les fresques côté jardin et côté cour sont de G. Gabin et les staffs* des loges ont été réalisés par l'entreprise Flachet de Lyon. L'inauguration a lieu le 3 juin 1899. Les aménagements intérieurs de la salle seront poursuivis jusqu'en 1910.

Le classement voté en 2013 inclut les coupoles couvertes de mosaïques des halls : celle peinte par Charles Lameire (1832-1910) et exécutées en 1883 par un maître du genre, Antonio Salviati (1816-1890), ainsi que celle réalisée pour le foyer par Emmanuel Cavaillé-Coll (1860-1922), fils du célèbre facteur d'orgues*. **J.B.**

[3] Aix-les-Bains, théâtre du casino. Détail des mosaïques.

[4] Aix-les-Bains, théâtre du casino. Cinq vues de la machinerie ancienne livrée par l'entreprise Henri Diosse et fils.

* Cintres, staff, facteur d'orgues : voir glossaire p. 106.



[4]

Moûtiers (Savoie)

CAMPANILE DE LA CATHÉDRALE SAINT-PIERRE

et bâtiment attenant

Inscription au titre des monuments historiques
(harmonisation de protection)
12 septembre 2014

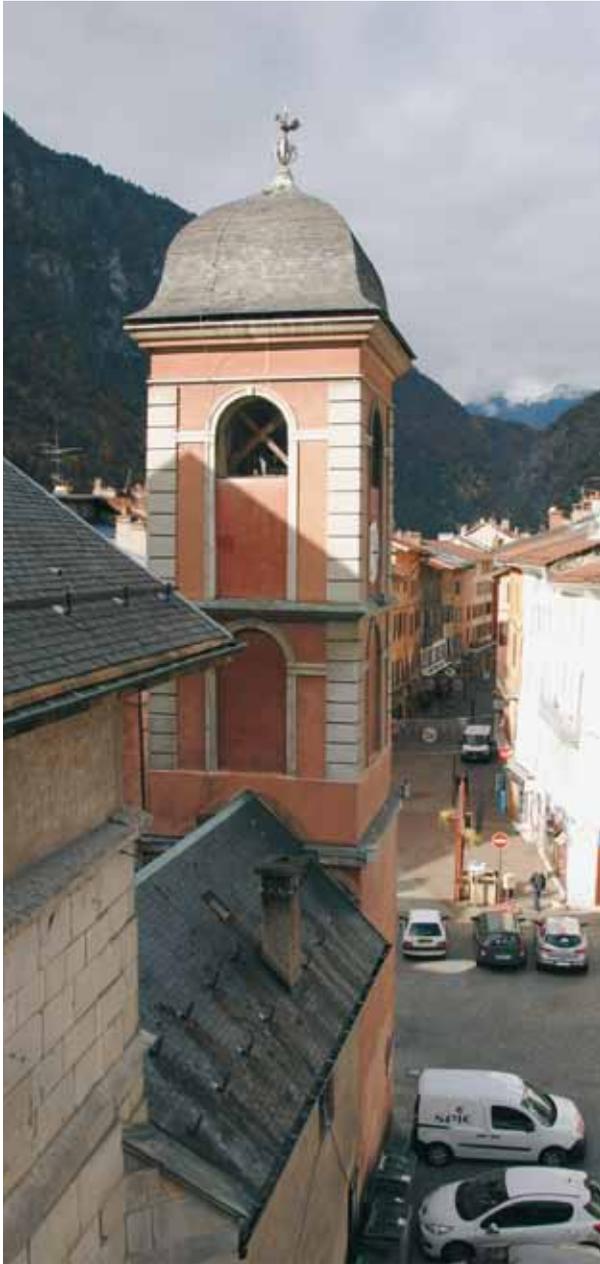
L'État est propriétaire des 84 cathédrales de France dites « concordataires », dont l'appartenance à la collectivité nationale a été confirmée par la loi de 1905 sur la séparation des églises et de l'État. Celle de Moûtiers est classée monument historique le 30 octobre 1906. Toutefois le campanile et son bâtiment attenant, propriétés de la commune, n'étaient pas concernés par cet arrêté et ont donc fait l'objet d'une harmonisation de protection.

L'évêché de Tarentaise est créé à Moûtiers au v^e siècle. La première cathédrale, reconstruite entre 996 et 1044, comportait quatre clochers, deux à l'est et deux à l'ouest. Durant les siècles suivants, la cathédrale connaît diverses campagnes de travaux : la façade occidentale est reconstruite en 1461 dans le style gothique, puis, de 1661 à 1671, d'importants remaniements sont conduits sur le chœur*, le transept* et la nef*. À la Révolution, ses quatre clochers sont rasés, ce qui entraîne l'écroulement des voûtes en 1794. Le porche situé à l'entrée du parvis, édifié en 1686, a également été détruit à la Révolution puis restitué en 1864.

Supprimé en 1801, le diocèse de Tarentaise est rétabli en 1825 alors que la Savoie est sous la souveraineté du roi de Sardaigne. Les travaux de restauration et de reconstruction de la cathédrale, dans le style néoclassique, durent de 1826 à 1830 et la cathédrale est consacrée en 1831. L'église ne comportant plus de clocher, l'évêque de Tarentaise veut faire exhausser une des quatre anciennes tours, au nord-ouest, et demande le concours financier de la commune de Moûtiers. Celle-ci refuse, au motif qu'en 1803, lors du rétablissement des cultes, c'est une autre église – Sainte-Marie – qui avait été désignée cathédrale. Le 19 juillet 1853, une sentence de la cour d'appel de Chambéry proclame l'église Saint-Pierre à la fois église paroissiale et cathédrale et les travaux de construction du



[1]



[2]

clocher débutent en 1858. La fabrique* ne désirant pas faire réaliser de nouveaux plans par souci d'économie, le campanile est édifié d'après ceux réalisés en 1843, sur les restes de la tour primitive conservés pour servir de fondations.

Édifiée sur la rive droite de l'Isère, la cathédrale de Moûtiers adopte un plan simple en croix latine de dimensions modestes. Le campanile présente une élévation à trois niveaux couverts d'un toit « à l'impériale » que coiffe une girouette; les deux derniers niveaux sont percés de baies en plein-cintre sur chacune des quatre faces. À l'intérieur, un escalier en bois permet d'accéder aux mécanismes des horloges et aux cloches. Un bâtiment à deux niveaux d'élévation, situé entre la cathédrale et le campanile, possède une porte surmontée des armoiries de François-Amédée Milliet de Challes et d'Arvillars, archevêque de Moûtiers de 1658 à 1703.

L'inscription de ces deux éléments, par arrêté du 12 septembre 2014, constitue la première étape de l'homogénéisation de la protection de la cathédrale de Moûtiers. Elle a permis de prendre en compte la cohérence d'ensemble de l'édifice, dont les multiples remaniements témoignent de l'histoire complexe du diocèse de Tarentaise. Leur classement parmi les monuments historiques est intervenu par arrêté du 25 mars 2015. [C.A.](#)

[1] Moûtiers, cathédrale Saint-Pierre. Vue générale du campanile depuis l'angle nord-ouest.

[2] Moûtiers, cathédrale Saint-Pierre. Le campanile et la ville de Moûtiers, à l'arrière-plan.

* Chœur, transept, nef, fabrique : voir glossaire p. 106.

Évian-les-Bains (Haute-Savoie)

THÉÂTRE DU CASINO

Inscription au titre des monuments historiques
17 mars 2014

Le thermalisme connaît son âge d'or durant le Second Empire et la III^e République grâce aux progrès de la thérapeutique et à l'essor des transports et de la publicité. Aux curistes et aux touristes séduits par les sites naturels s'ajoutent des mondains attirés par le train de vie fastueux, et les divertissements prennent une place de plus en plus importante : l'autorisation de jeu accordée aux stations thermales et balnéaires est assortie de l'obligation d'organiser une saison artistique. Dès les années 1860-1870, les grandes stations de villégiature se dotent donc de salles de spectacle capables de rivaliser avec les théâtres parisiens, dont le théâtre d'Évian-les-Bains est l'un des derniers témoignages avec celui d'Aix-les-Bains (voir p. 78-81).

Dès 1872, un casino-théâtre est aménagé dans le château du maire, le baron de Blonay. À sa mort en 1879, la ville en hérite et le met en concession. L'architecte suisse Jules-Napoléon Clerc (1844-1909) remporte le concours lancé en 1883 pour l'agrandissement du casino et la construction d'un théâtre. Le chantier s'achève en 1885. La façade principale ouvre sur le lac par trois baies rythmées de pilastres* composites et encadrées par des niches. L'entablement orné de métopes* et palmettes est surmonté d'une corniche à protomés* de lions. Les façades sont



[1]

entièrement construites en matériaux artificiels (ciment moulé recouvert d'enduit de silicate de potassium). À l'origine décorées en imitation de marbre et de briques, elles sont aujourd'hui peintes en blanc ce qui leur donne un aspect néoclassique à l'opposé du goût éclectique* ayant présidé à la conception du théâtre.

L'entrée se faisait depuis le casino par une passerelle vitrée (reconstruite en 1912) débouchant sur le vestibule central depuis lequel deux escaliers conduisent à la galerie. La décoration de la salle de 409 places mêle imitations d'émaux, de mosaïques et de marbres rehaussés d'or. L'entreprise genevoise Massarotti et Sartorio a réalisé les sculptures en ciment et plâtre (atlantes* nubiens, pierrots) et Laurent Négri, établi à Lausanne, les peintures. Au



[2]

plafond se détachent, autour de la rosace, les écussons des villes de Paris, Lyon, Marseille et Bordeaux tandis que dans la corniche sont placés des cartouches où s'inscrivent les noms et les armoiries des principaux pays d'origine des curistes : Italie, Suisse, Russie et Angleterre.

La machinerie, conçue par l'ingénieur parisien Eugène Godin, a subi de nombreuses modifications. La cage de scène était équipée d'une fosse d'orchestre sur vérins* pouvant accueillir dix-neuf musiciens; au-dessus se déploient deux niveaux de cintres*.

Pendant la saison des eaux, le théâtre proposait chaque soir un spectacle différent (vaudevilles, opérettes, conférences ou bals puis cinéma dès 1910). Fermé au début des années 1970, il est réouvert en 1987 après un

réaménagement de la salle et la construction d'un escalier en façade qui le dote d'une entrée indépendante. Il accueille aujourd'hui une dizaine de spectacles par an. Si le théâtre d'Aix-les-Bains se distingue par sa machinerie, c'est la richesse du décor du théâtre d'Éviau-les-Bains qui a conduit à son inscription au titre des monuments historiques. [C.A.](#)

[1] Éviau-les-Bains, théâtre du casino. Vue de la façade.

[2] Éviau-les-Bains, théâtre du casino. La salle (détail).

* Pilastre, métope, protomé, éclectisme, atlantes, vérin, cintres : voir glossaire p. 106.



XX^e siècle

Bourg-en-Bresse (Ain)

CHAPELLE SAINTE-MADELEINE

Inscription au titre des monuments historiques
22 octobre 2013

Anciennement chapelle de l'hospice Sainte-Madeleine de Bourg-en-Bresse pour les femmes aliénées, tenu par la congrégation des Sœurs de Saint-Joseph, la chapelle Sainte-Madeleine a été construite en 1933-1935 par l'architecte lyonnais Georges Curtelin (1899-1968). Elle constitue le seul témoignage répertorié par les services du patrimoine de Rhône-Alpes du choix de l'Art déco pour un édifice religieux dans le département de l'Ain. Propriété du Département de l'Ain depuis 2001, elle accueille toujours des offices occasionnels et se visite lors des Journées européennes du patrimoine.

L'hospice Sainte-Madeleine, installé dans les faubourgs de la ville de Bourg en 1826, possédait depuis 1839 une chapelle au même emplacement. Devenue trop petite, elle est remplacée, à l'initiative de la Mère supérieure, par une nouvelle construction, confiée à un architecte de Lyon, connu pour son catholicisme fervent, qui venait de construire une chapelle néogothique* pour le monastère de la congrégation des Auxiliaires du Sacerdoce (dit de Bethléem) à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire, 1931-1933).

La nouvelle chapelle est construite en deux tranches de travaux, la première en 1934 (abside*, chapelles rayonnantes et croisée du transept*), la seconde en 1935 (nef,

bas-côtés et façade sur rue). L'édifice possède une nef divisée en un vaisseau central et deux collatéraux* de moindre hauteur, sans transept*, se terminant par un chœur* profond entouré de chapelles rayonnantes dédiées à l'accueil des malades. La façade principale sur rue, très simple, possède un fronton* interrompu surmonté d'une croix en béton armé et des pilastres* monumentaux encadrant une rose. Nettement plus marqué par le répertoire formel de Curtelin que la façade principale, le chevet* à l'architecture très dépouillée se signale par les baies géométrisant le style gothique, employant la brique pour créer des motifs décoratifs très épurés. Le petit clocher



[1]



[2]

octogonal fermé et ajouré par un dispositif de claustra*, en ciment armé et surmonté d'une croix en fer forgé, évoque les créations contemporaines des frères Perret.

Pour le décor intérieur, qu'il dessine intégralement, Curtelin fait appel à plusieurs créateurs lyonnais avec lesquels il a l'habitude de travailler : le peintre décorateur Jean Coquet (1907-1990), le sculpteur Joseph Belloni (1898-1964), l'orfèvre Amédée Cateland (1876-1938) et les élèves de l'École d'apprentissage supérieur du chanoine Maurice La Mache (1887-1976) à Lyon.

La chapelle est bénite et consacrée le 24 octobre 1935 par M^{gr} Amédée Maisonobe (1882-1954), nouvel évêque de Belley. La presse contemporaine salue cette création,

marquée par l'esprit de réforme de l'architecte bénédictin Dom Bellot et les théories des ateliers d'Art sacré de Georges Desvallières et Maurice Denis.

Repérée depuis le début des années 2000 par les services patrimoniaux de l'État – notamment la Conservation des antiquités et objets d'art de l'Ain et le Service territorial de l'architecture et du patrimoine de l'Ain –, la chapelle

[1] Bourg-en-Bresse, chapelle Sainte-Madeleine. La porte occidentale.

[2] Bourg-en-Bresse, chapelle Sainte-Madeleine. Vue générale depuis la rue. Toutes les constructions situées à gauche de la façade de la chapelle ont, depuis 2013, été rasées pour laisser place à la Cité judiciaire.



[3]



[4]

Sainte-Madeleine a reçu le 14 mai 2012 le label national « Patrimoine du xx^e siècle ». Alors que les bâtiments qui la bordaient ont été depuis détruits pour laisser place à la nouvelle cité judiciaire de Bourg-en-Bresse, son inscription au titre des monuments historiques en totalité, par arrêté préfectoral en date du 22 octobre 2013, est une nouvelle étape dans la prise de conscience patrimoniale des créations du xx^e siècle dans la sphère religieuse. La région Rhône-Alpes en possède d'ailleurs un des chefs-d'œuvre, l'église Notre-Dame-de-Toute-Grâce du Plateau d'Assy (Haute-Savoie), construite de 1937 à 1946 par Maurice Novarina et classée parmi les monuments historiques le 11 juin 2004. Le mobilier de la chapelle Sainte-Madeleine a fait l'objet d'une protection distincte et complémentaire, par arrêté d'inscription au titre des objets mobiliers signé par le préfet de l'Ain le 2 octobre 2014. **G.S.**

[3] Bourg-en-Bresse, chapelle Sainte-Madeleine. Le clocher et sa claustra de béton.

[4] Bourg-en-Bresse, chapelle Sainte-Madeleine. Vue intérieure.

* Néogothique, abside, transept, collatéral, chœur, fronton, pilastre, chevet, claustra : voir glossaire p. 106.

Brangues (Isère)

DOMAINE DE PAUL CLAUDEL

Extension d'inscription au titre des monuments historiques
6 février 2014

Écrivain, diplomate, fervent catholique, Paul Claudel (1862-1955) épouse en 1906 Reine Sainte-Marie-Perrin (1880-1973), fille de l'architecte de la basilique de Fourvière. Ce mariage l'attache durablement à la région lyonnaise, alors même que sa carrière de diplomate le tient éloigné de France. Il séjourne régulièrement à Brangues, où il demande à être inhumé. Le château, toujours propriété des descendants de Paul Claudel, s'ouvre chaque année aux visiteurs lors des Rencontres de Brangues, initiées en 1972 par l'initiative de la Société Paul Claudel.

Brangues, domaine de Paul Claudel. La tour de Rossillon et la façade sur le parc.



Claudé séjourné à plusieurs reprises à partir de 1909 dans le département de l'Ain, au château d'Hostel, propriété de son beau-père. Amoureux de cette région, il acquiert en juin 1927 le château et le domaine de Brangues, situés dans un village du Dauphiné qui regarde du côté du Bas-Bugey. Il y séjourné régulièrement l'été, puis pendant toute la durée de la Seconde Guerre mondiale. Il y écrit et y reçoit de nombreuses personnalités.

L'écrivain remodèle peu le bâtiment et son environnement. À l'origine, Brangues est une maison forte* appartenant à la famille forézienne de Rossillon, passée au xv^e siècle entre les mains de la famille de Batherney. Il reste des vestiges de cette construction initiale, notamment la tour dite de Rossillon et des fragments de peintures murales du début du xvi^e siècle retrouvées dans une cave attenante. La demeure actuelle remonte essentiellement aux travaux effectués aux xvii^e et xviii^e siècles par la famille de Gratet. Elle comporte, outre le château, un pavillon et une ferme.

Les aménagements intérieurs ont été peu modifiés depuis la mort de Claudé, qui avait acquis une partie du mobilier de la famille de Virieu, les vendeurs du domaine. Son goût personnel est plutôt celui de la bourgeoisie de son temps ; il s'entoure toutefois d'objets mobiliers ramenés de ses voyages et de ses séjours diplomatiques ; une table

basse chinoise se retrouve ainsi entourée de chaises et de fauteuils Empire. Une bibliothèque d'environ 3000 volumes témoigne de son travail quotidien.

Dans le parc, la tombe de l'écrivain, dessinée par Émile Bernard, arbore la célèbre épitaphe voulue par le poète : « Ici reposent les restes et la semence de Paul Claudé ». Elle est entourée depuis 2001 par un jardin japonais, souvenir de l'ambassade de Claudé dans ce pays.

Le château de Brangues et son parc avaient été inscrits au titre des monuments historiques dès 1964, avec le soutien d'André Malraux, ministre des Affaires culturelles. L'extension de protection, demandée par les descendants de l'écrivain, a été votée par la CRPS du 17 décembre 2013. Ont été inscrits en cette occasion la totalité du parc, les bâtiments s'y trouvant et les murs de clôture, ainsi que la tombe de l'écrivain. L'arrêté préfectoral a été établi le 6 février 2014. L'inscription ayant été jugée une protection suffisante pour cette demeure d'écrivain, la CNMH n'a pas voté le classement lors de sa séance du 12 mai 2014. **G.S.**

[1] Brangues, domaine de Paul Claudé. Le cabinet de travail.

[2] Brangues, domaine de Paul Claudé. La tombe de l'écrivain, dans le parc.

* Maison forte : voir glossaire p. 106.



[1]



[2]

Lyon 5^e arrondissement (Métropole de Lyon)

ANCIEN HÔPITAL DEBROUSSE

Inscription au titre des monuments historiques
30 septembre 2013

Le patrimoine hospitalier connaît depuis quelques années un regain d'intérêt notable, marqué par un effort des services du ministère de la Culture et de la Communication pour en protéger les témoignages, en activité ou non. À Lyon, une des capitales françaises de la médecine depuis le Moyen Âge, les témoignages d'architecture hospitalière sont très présents, et l'hôpital Debrousse, qui se dresse au sommet de la colline de Sainte-Foy-lès-Lyon, en est un bel exemple.

À l'origine, l'hôpital Debrousse est une fondation privée créée par Marie-Félicie Debrousse en 1904. Le chantier est confié à l'architecte Georges Blachier. En 1907, elle transfère la gestion de sa fondation aux Hospices civils de Lyon et prend un nouvel architecte, Ernest Dumontier, qui adapte les plans de Blachier. Le bâtiment, prévu pour accueillir deux cents vieillards, est mis en service en 1909 et inauguré en 1911. Il comprenait alors cinq pavillons répartis dans un parc à l'anglaise dessiné par le paysagiste Touret. Transformé en 1920 en hôpital pour enfants, il est très remanié au cours du temps. Des immeubles neufs sont notamment construits dans le parc dans les années 1960.

Si les espaces intérieurs du bâtiment principal ont été très transformés, à l'exception notable de l'escalier



Lyon, ancien hôpital Debrousse. La façade est.

d'honneur, sa composition extérieure a été maintenue. Au-dessus d'une terrasse orientée vers l'est s'élève un corps de bâtiment à trois niveaux et un étage de combles, en maçonnerie de pierres de taille et briques, ouverte par une galerie en fonte de fer, typique de l'époque avec ses ornements discrètement Art nouveau. La chapelle se signale par son fronton*, son clocher et son porche sculpté. La façade ouest présente également une élévation ordonnancée, rythmée par des fenêtres et des bow-windows*.

Désaffecté en 2008, l'hôpital est aujourd'hui la propriété d'une société privée, qui y mène un vaste



Lyon, ancien hôpital Debrousse. Carte postale anonyme, v. 1920 (coll. part.).

projet de restructuration du site. Le bâtiment principal de l'hôpital doit être reconverti en logements, tout en conservant la qualité architecturale et ornementale. L'enjeu patrimonial est de taille, à l'échelle de la métropole lyonnaise, dont plusieurs sites hospitaliers sont actuellement en chantier dans le cadre de vastes projets de reconversion. L'hôpital Debrousse rejoint ainsi l'Antiquaille (classé monument historique le 6 juillet 2005) et l'Hôtel-Dieu (classé monument historique le 22 novembre 2011).

La CRPS a estimé que l'ancien hôpital Debrousse, « par sa silhouette qui s'inscrit sur le paysage urbain

lyonnais, par sa position en balcon sur un site dominant et par son architecture découpée et riche en matériaux variés », méritait une protection au titre des monuments historiques. L'arrêté préfectoral du 30 septembre 2013 a donc inscrit au titre des monuments historiques les façades et toitures du bâtiment, son escalier d'honneur et ses deux escaliers secondaires, ainsi que le mur de clôture nord-ouest. [G.S.](#)

* Fronton, bow-window : voir glossaire p. 106.

Arâches-la-Frasse (Haute-Savoie)

CHAPELLE ŒCUMÉNIQUE DE FLAINE

Classement au titre des monuments historiques
4 décembre 2014

Flaine, première station intégrée de Haute-Savoie, est née de la volonté de ses promoteurs Éric et Sylvie Boissonnas. Sensibilisés aux courants architecturaux avant-gardistes durant leur séjour aux États-Unis dans les années 1950, ils souhaitent à leur retour en France agir pour le développement des sports d'hiver et la création d'un prototype d'urbanisme et d'architecture moderne. Ils choisissent l'architecte Marcel Breuer (1902-1981), issu du Bauhaus, pour concevoir le plan-masse de la station, comportant hôtels, commerces, salle de spectacle et lieu de culte. La chapelle œcuménique, aujourd'hui propriété du syndicat intercommunal de Flaine, accueille des messes et des concerts y sont organisés l'été.

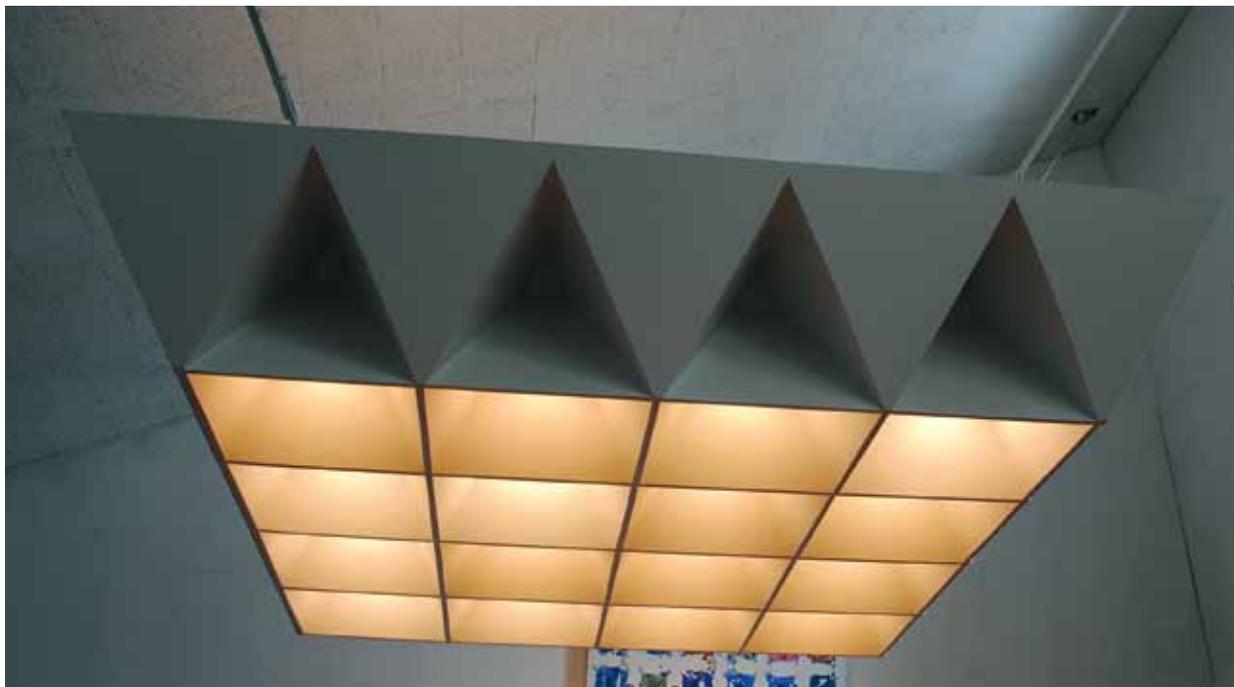
Suite aux ouvertures du concile de Vatican II (1962-1965), les Boissonnas, de confession protestante, envisagent dès le début du projet de créer une chapelle œcuménique* au cœur de la station. Dès 1961, un emplacement est choisi à Flaine Forum, dans une zone boisée. Éric Boissonnas doit renoncer à un premier projet trop coûteux de Breuer. Un programme plus modeste, ne comprenant qu'une salle de culte, est



Arâches-la-Frasse, chapelle de Flaine. Vue générale.

adopté en 1971. Le chantier débute en 1972 et la chapelle est inaugurée à Noël 1973.

Marcel Breuer fait le choix d'un contraste entre les formes complexes de la chapelle et la rigueur géométrique des bâtiments qui l'entourent. Les matériaux utilisés – une charpente en bois recouverte d'ardoises – rompent avec le béton brut environnant. L'édifice est conçu comme une sculpture abstraite avec ses volumes qui inversent



Arâches-la-Frasse, chapelle de Flaine. Le lustre de la salle de culte, dessiné par Marcel Breuer.

l'orientation des pentes du toit, l'inclinaison des murs extérieurs et l'axe constitué par le clocher pyramidal, rappelant d'autres réalisations de Breuer. Le plan comprend deux espaces distincts, de plan rectangulaire, réunis par le hall. À l'ouest se trouvent la réserve eucharistique*, deux bureaux, des sanitaires et un placard. Orientée à l'est, la salle de culte peut accueillir 70 personnes. Éclairée par deux grandes baies vitrées, ses parois intérieures sont composées de panneaux en bois d'Oregon laissé brut à l'origine. Sylvie Boissonnas s'est particulièrement attachée à l'aménagement intérieur de la chapelle dont le mobilier a été commandé à Marcel Breuer.

L'inscription au titre des monuments historiques des façades et toitures des hôtels *Le Flaine* et *Bételgeuse* en 1991, ainsi que le label « Patrimoine du XX^e siècle » décerné en

2003 à l'ensemble de la station, ont initié la reconnaissance patrimoniale de l'œuvre de Marcel Breuer à Flaine et plus largement en France. Hormis Flaine, de toute la production française de Breuer – siège de l'UNESCO à Paris, centre IBM à La Gaude (Alpes-Maritimes), usines Sarget à Mérignac (Gironde) – seule la villa Sayer (Calvados) est protégée au titre des monuments historiques. Le classement de la chapelle œcuménique de Flaine contribue à poursuivre cette reconnaissance de l'œuvre d'un des architectes majeurs du XX^e siècle, au travers d'une de ses créations les plus singulières. **C.A.**

* Œcuménique, réserve eucharistique : voir glossaire p. 106.

Évian-les-Bains (Haute-Savoie)

BUVETTE PROUVÉ-NOVARINA

Classement au titre des monuments historiques
15 mai 2013

La buvette de la source Cachat d'Évian-les-Bains, appelée également buvette Prouvé-Novarina du nom de ses deux concepteurs, est implantée au cœur du nouveau parc thermal aménagé en 1949 par la ville en partenariat avec la Société Anonyme des Eaux d'Évian à laquelle elle appartient toujours. Construite en 1956-1957, elle témoigne de l'évolution du type « buvette », bâtiment-symbole des villes d'eaux, et de l'extension dans les années 1950 de la couverture d'assurance maladie à la majorité de la population, permettant le remboursement des cures thermales. Son parti architectural est difficile à départager entre l'architecte Maurice Novarina (1907-2002) et le constructeur Jean Prouvé (1901-1984) ; elle est cependant le seul bâtiment public entièrement empreint de la pensée constructive de ce dernier.

Vitrine de la marque Évian, la buvette est implantée à proximité du centre-ville sur un terrain surplombant le lac Léman. L'architecte en est Maurice Novarina, natif de Thonon-les-Bains, au prestige déjà confirmé notamment par l'église Notre-Dame-de-Toute-Grâce du plateau d'Assy. Également ingénieur de formation, il est très au fait de l'évolution de l'art et de la technique de son temps et fait appel à l'ingénieur-constructeur nancéien Jean Prouvé qui s'est illustré dans les applications constructives de la tôle d'acier basées sur une logique de préfabrication et

de montage rapide permettant des constructions légères, transportables et démontables. Tous deux conçoivent un projet s'insérant parfaitement dans le site par ses lignes sobres et ses parois vitrées « permettant un passage insensible entre l'extérieur et l'intérieur ».



[1]



[2]

[1] Évian-les-Bains, la buvette Prouvé-Novarina juste après son achèvement. Carte postale anonyme, 1958 (coll. part.).

[2] Évian-les-Bains, buvette Prouvé-Novarina. Vue générale.

L'édifice originel est une grande halle de plan rectangulaire de 74 m de long sur 14 m de large, au toit largement débordant à une seule pente. La structure principale constitue une variante d'un système constructif que Prouvé améliore et adapte à chaque nouveau projet : elle est formée d'une série de 12 béquilles en acier espacées de 6 mètres et des profilés* en aluminium des façades entièrement vitrées (récupérés de son « Pavillon du Centenaire de l'Aluminium » déplacé de Paris à Lille). Deux sas en arceaux d'aluminium plié munis de portes vitrées fournissent les entrées principales, côté sud, tandis que des portes vitrées coulissantes mènent à la terrasse extérieure ouvrant sur le lac Léman côté nord. La toiture à la courbe inversée est réalisée en bois contrecollé recouvert de tôles d'aluminium.

L'espace comprenait trois parties en « open plan » – un kiosque où des hôtesses distribuaient des verres d'eau de source aux curistes, un coin de repos et un « salon de musique » avec mezzanine – séparées par deux murs-para-vents en dalles d'ardoises et mosaïques dus aux artistes Raoul Ubac (1910-1985) et André Beaudin (1895-1979). Le sous-sol abrite des lavabos et sanitaires, et auparavant un kiosque à journaux.

La buvette offre une démonstration de l'intérêt architectural et technique de diverses innovations des années 1950 (éléments de structure en acier plié et soudé, surfaces de verre de grandes dimensions, utilisation de l'aluminium pour la couverture) en même temps qu'elle témoigne des limites techniques imposées à cette époque dans leur production (machines plieuses de l'acier dont la longueur était limitée à trois mètres).

En 1983-1984, la construction d'un centre de crénothérapie* adossé au nord-est et semi-enterré a entraîné la destruction de la mezzanine, la mise en place d'une cloison de séparation, le changement des huisseries et le remplacement de la couverture d'aluminium. La buvette sert aujourd'hui d'espace d'accueil du centre de crénothérapie, la fonction de prise de l'eau n'y existe plus.

Ce manifeste moderniste, salué dès son achèvement – en témoignent les publications dans de nombreuses revues d'architecture des années 1950 – a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques dès 1986. Il est désormais classé au titre des monuments historiques en totalité avec son terrain d'assiette, à l'exclusion de l'extension réalisée en 1983-1984. La présence sur la même commune d'un autre bâtiment thermal datant du début du xx^e siècle (la buvette Cachat, construite en 1903 par Albert Hébrard, inscrite en 1986) en fait un ensemble rare, comparable au Parc des Sources de Vichy. **C.A.**

[3] Évian-les-Bains, buvette Prouvé-Novarina. Vue intérieure, rythmée par les béquilles en acier de Jean Prouvé

* Profilé, crénothérapie : voir glossaire p. 106.





Le « Salon des refusés »

Quelques-uns des monuments dont la demande d'inscription
au titre des monuments historiques a reçu un avis défavorable en 2013 et 2014.

Montélimar (Drôme)

Les raisons d'un refus de protection :

LE « RELAIS DE L'EMPEREUR »

Toutes les demandes de protection au titre des monuments historiques soumises à la conservation régionale des monuments historiques de Rhône-Alpes n'aboutissent pas nécessairement. La délégation permanente de la commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) et la commission régionale elle-même émettent régulièrement des avis négatifs, toujours argumentés. Voici un exemple représentatif des motifs pour lesquels un édifice – sans que sa qualité historique ne soit remise en cause, ni son avenir compromis – peut se voir refuser l'inscription au titre des monuments historiques.

L'ancien relais de poste dit « de l'Empereur » est construit à l'entrée sud de la ville de Montélimar en 1758, au croisement des routes reliant Lyon à Marseille et Die au Teil. Il porte à l'origine le nom de « relais Chabaud », puisque construit à l'initiative de Jean-Pierre Chabaud, maître de poste à Avignon, sur une parcelle de 14 hectares du quartier d'Aygu, à proximité du gué que traversaient les malles-poste* et les diligences sur la rivière Roubion. Le bâtiment fut successivement rebaptisé « Auberge de Monsieur » après un passage du comte de Provence en 1777, puis « Hôtel de la Poste » après la Révolution, enfin « Hôtel du palais royal » sous la Restauration. C'est sous le Premier Empire qu'il connaît son hôte le plus célèbre. En effet, si tous les séjours supposés de Napoléon Bonaparte ne sont

pas également avérés, plusieurs témoignages concordants indiquent qu'il passa par l'auberge au moins le 10 mai 1795, en route pour Paris; il repassa par Montélimar en 1814, sur la route de l'île d'Elbe, mais il n'est pas certain qu'il se soit arrêté à l'auberge.

En 1928, la veuve du dernier des Chabaud revend l'hôtel – alors « Grand Hôtel de la Poste » – à Jean de Mouzelin, qui exploite la légende napoléonienne et les débuts du tourisme bonapartiste. Rebaptisé « Relais de l'Empereur », l'édifice est agrémenté d'un portail monumental orné d'aigles impériales. En juillet 1941, le Relais de l'Empereur est le cadre du meurtre de Max Dormoy, ancien ministre de Léon Blum, assassiné par une bombe placée sous son lit dans l'hôtel où il avait été assigné à résidence.

En 1950, l'hôtel est repris par Francis Latry, ancien chef du Savoy de Londres, qui en fait une étape obligée pour la bonne société qui emprunte la Nationale 7. L'hôtel est remeublé à l'aide de souvenirs napoléoniens, comme en témoignent des photographies du temps. Le livre d'or de l'hôtel porte les signatures de Winston Churchill, du général De Gaulle, de l'Aga Khan, de Maurice Chevalier ou de Sacha Guitry, entre autres célébrités. Depuis le décès de Roger Latry, fils de Francis, en 2008, l'hôtel est laissé à l'abandon.

La demande de protection au titre des monuments historiques émane de l'association Patrimoine Montilien, par courrier en date du 30 janvier 2012. L'association craint alors une démolition du bâtiment, destiné par ses nouveaux propriétaires à devenir un immeuble de rapport. Le dossier reçoit un avis favorable pour constitution d'un dossier de recensement lors de la délégation permanente du 2 juillet 2013. Ce dossier établit toutefois que l'édifice actuellement visible n'est que le vestige d'une partie du relais de poste originel. Ce dernier se composait en effet, comme le cadastre napoléonien le prouve, de deux corps de bâtiments disposés en équerre, de part et d'autre d'une cour centrale à laquelle les véhicules accédaient par un portail. Le corps de bâtiment qui a survécu devait



[1]



[2]



[3]

abriter à l'origine les espaces de réception (cuisines, salles communes, chambres); l'aile disparue devait abriter les communs* (écuries, entrepôts, magasins). Cette seconde aile est encore visible sur des cartes postales anciennes. Les façades subsistantes datent de la seconde moitié du XIX^e siècle, et le seul élément du XVIII^e siècle conservé est l'escalier rampe sur rampe.

Sur la base de ces éléments, et selon les conclusions du rapporteur, la CRPS a jugé que le relais dit « de l'Empereur », très remanié au cours du temps, sans vestiges majeurs, amputé de ses espaces d'écuries et d'entrepôts, ne pouvait bénéficier d'une protection. L'association de l'architecte des bâtiments de France de la Drôme au futur projet de réaménagement, avec la garantie de

conserver la façade sur la place Dormoy et l'escalier du XVIII^e siècle, a semblé une garantie suffisante. Quant au souvenir de Napoléon, il est établi maintenant qu'il s'agit d'une reconstruction mémorielle du début du XX^e siècle, échafaudée sur des bases peu sûres. **G.S.**

[1] Montélimar, « Relais de l'Empereur ». Façade donnant sur la place Max Dormoy.

[2] Montélimar, « Relais de l'Empereur ». Une aigle impériale du portail.

[3] Montélimar, « Relais de l'Empereur ». L'escalier intérieur, datable du XVIII^e siècle.

* Malle-poste, communs : voir glossaire p. 106.



Annexes

GLOSSAIRE

Abside : partie interne, en hémicycle ou polygonale, qui termine le **chœur** d'une église.

Arabesques : ornements décoratifs formant des courbes, évoquant l'art du monde arabe.

Arc brisé : également appelé arc ogival, ou en tiers-point, il forme un angle aigu dans sa partie supérieure, par opposition à l'arc en plein cintre, qui forme une courbe régulière.

Arc en anse de panier : arc formant une courbe aplatie.

Archiprêtre : dans le monde médiéval, territoire soumis à la juridiction du prêtre de l'église principale d'un ensemble de paroisses (archiprêtre).

Atlante : figure d'homme portant un élément architectural (par opposition aux figures féminines, appelées « cariatides »).

Avant-corps : décrochement d'une ou plusieurs travées en avancée sur l'alignement d'une façade de bâtiment.

Barbacane : ouvrage de fortification avancé protégeant une porte.

Bas-côté : nom donné au vaisseau d'une église parallèle à la **nef** centrale et moins élevé que celle-ci (synonyme de collatéral).

Berceau : voûte maçonnée ou arcade formant une courbe semi-circulaire, posée sur des arcs en plein cintre.

Besant : ornement en forme de disque caractéristique de la période romane.

Bossage : saillies ornementales sculptées sur des parements en pierre.

Bow-window : terme anglais adopté par l'Art nouveau et l'Art déco pour désigner les « oriels », ou fenêtres en avancée sur l'extérieur.

Cantre : partie d'une machine textile recevant les bobines de fil.

Carrons : terme de patois savoyard désignant des briques plus épaisses que les briques classiques.

Cartouche : ornement décoratif portant une inscription gravée ou peinte.

Chai : entrepôt accueillant des cuves et des tonneaux où se déroule la vinification, c'est-à-dire l'ensemble des opérations permettant de transformer le moût de raisin en vin.

Chapitre : réunion solennelle de religieux (moines, chanoines...) dans un même lieu, originellement pour la lecture d'un chapitre de leur règle,

puis pour l'organisation de la vie quotidienne de leur ordre, de leur monastère ou de leur cathédrale. Par extension, nom donné à la pièce qui accueille ces réunions.

Charte : dans la société médiévale, acte juridique signé par plusieurs parties.

Châtellenie : territoire dépendant d'un château et administré par celui-ci.

Chef d'ordre : abbaye-mère d'un ordre monastique et principale maison de cet ordre.

Chevet : extrémité du **chœur** d'une église, vue de l'extérieur.

Chinoiseries : ornements décoratifs ou éléments mobiliers évoquant l'Extrême-Orient.

Chœur : extrémité orientale d'une église ou d'un édifice religieux accueillant le clergé (par opposition à la **nef**, qui accueille les fidèles).

Choin : roche calcaire de la région lyonnaise, dont il existe plusieurs variétés.

Cintres : dans un théâtre, ce terme désigne, dans la partie supérieure de la scène, les structures techniques verticales qui permettent de manœuvrer les éléments de décor et les dispositifs d'éclairage.

Claustra : terme désignant, en architecture, une paroi ajourée.

Collatéral : nom donné au vaisseau d'une église parallèle à la nef centrale (synonyme de **bas-côté**).

Collateur : terme désignant le protecteur d'une paroisse, seul habilité à présenter un candidat à un poste ou un bénéfice vacant.

Communs : ensemble des dépendances d'un château ou d'un grand domaine accueillant les activités agricoles et de service.

Console : en architecture, élément en saillie dans une façade, pouvant servir de support à une structure hors-œuvre.

Consulat : nom donné, à Lyon, à l'institution qui détient le pouvoir municipal entre 1320 et 1790.

Contrefort : élément maçonné renforçant, à l'extérieur d'un édifice, un mur qui reçoit la poussée d'une voûte.

Corniche : couronnement continu d'un mur, formant saillie.

Coutumier : recueil des « coutumes », c'est-à-dire des lois, des règlements ou des règles régissant une communauté civile ou religieuse.

Crénothérapie : terme désignant une cure thermale (du grec *krênê*, « source », et *therapia*, « soin »).

Criblage : opération de triage du grain, passé au travers d'un appareil parfois appelé « crible ».

Cul-de-four : voûte en forme de quart de sphère couvrant une **abside** semi-circulaire.

Cuvier : local où sont stockées les cuves de vin.

Demi-lune : élément de fortification placé en avancée devant une courtine plus élevée et destiné à ralentir les assaillants.

Doubleau : arc soutenant une voûte en plein cintre, perpendiculaire à l'axe de cette dernière. L'espace entre deux arcs doubleaux délimite une **travée** intérieure.

Échevin : titre donné, au Moyen Âge, à un magistrat nommé par un seigneur pour rendre la justice sur ses terres; sous l'Ancien Régime, ce terme désigne un conseiller municipal.

Échiffre : mur servant d'appui aux marches d'un escalier.

Éclectisme : terme désignant une tendance, apparue au milieu du XIX^e siècle, à emprunter des éléments à différents styles artistiques pour élaborer une œuvre nouvelle qui les fait cohabiter librement.

Elliptique : qui adopte la forme d'une ellipse, courbe fermée formée de points dont la somme des distances entre deux points fixes est toujours égale.

Emboutir : travailler une feuille de métal plane et mince pour lui donner un volume en la pressant sur une forme.

Étuvage : exposition du grain à de la vapeur d'eau pour ré-humidifier et augmenter la qualité.

Fabrique : conseil formé, jusqu'à la Révolution française, de prêtres et de laïcs en charge de l'administration des finances affectées à la construction et à l'entretien d'une église.

Facteur d'orgue : artisan spécialisé dans la fabrication et l'entretien des orgues.

Fenil : bâtiment affecté à la conservation du foin.

Faux appareil : décoration murale peinte imitant une maçonnerie régulière (pierres de taille et joints).

Fronton : couronnement décoratif, souvent triangulaire ou cintré, surmontant une façade ou un élément de façade.

Gélif : terme désignant une pierre susceptible de se fissurer sous l'effet du gel.

Glacière : en architecture civile, ce terme désigne une pièce ou un bâtiment, souvent maçonné, isolé et enterré ou semi-enterré, où l'on maintenait une température basse pour stocker de la glace prélevée en hiver et ainsi conservée toute une année.

Goutterot : mur porteur situé sous la gouttière d'un pan de toiture (par opposition au pignon).

Grecque : ornement composé de lignes droites revenant régulièrement sur elles-mêmes pour former des angles droits.

Historicisme : courant théorisé au XIX^e siècle prônant l'utilisation systématique et rationnelle des formes du passé dans les productions artistiques et architecturales.

Hobereau : terme désignant un gentilhomme campagnard.

Ionique : terme utilisé pour désigner un ordre architectural né dans l'Antiquité grecque et régulièrement réutilisé depuis, se caractérisant notamment par un chapiteau orné de deux grandes volutes.

Lambris : revêtement intérieur constitué de panneaux de bois souvent sculptés ou peints.

Linteau : bloc de pierre soutenant le poids de la maçonnerie au-dessus d'une baie.

Listel : petite moulure carrée décorative ornant une moulure plus grande ou séparant les cannelures d'une colonne ou d'un **pilastre**.

Mâchicoulis : structure de défense maçonnée débordante, couronnant un édifice militaire.

Maillechort : alliage de cuivre, de nickel et de zinc inventé en France en 1819.

Maison forte : résidence agricole fortifiée, moins importante qu'un

château, occupée par des membres secondaires d'une maison seigneuriale ou par des bourgeois, et qui participait du réseau défensif d'une seigneurie plus vaste.

Malle-poste : voiture hippomobile originellement destinée au seul transport du courrier à partir de 1800, puis de plus en plus utilisée pour le transport des passagers.

Maroufler : synonyme de « coller », utilisé pour le papier ou la toile.

Marqueterie : décor abstrait ou figuré obtenu par collage de fines feuilles de bois sur un support.

Martelage : action consistant à donner à une pièce métallique sa forme définitive à l'aide de petits marteaux.

Martinet : ensemble de marteaux-pilons actionnés par l'énergie hydraulique.

Mécanique Jacquard : système mécanique inventé par le Lyonnais Joseph-Marie Jacquard en 1801 pour faire fonctionner des métiers à tisser à l'aide de cartes perforées qui facilitent le travail des ouvriers.

Meneau : élément vertical qui divise une baie, parfois associé à un élément horizontal appelé « traverse ».

Métope : panneau architectural rectangulaire, généralement décoré de reliefs et ornant une frise.

Mise en carte : expression désignant la fabrication de cartons destinés au tissage sur métier (voir aussi **Mécanique Jacquard**).

Moellon : terme utilisé pour désigner une pierre de construction plus petite et moins régulièrement taillée qu'une « pierre de taille ».

Nef : ensemble formé par le vaisseau central et les **bas-côtés** d'une église

Néogothique : style apparu dès la fin du XVIII^e siècle, réutilisant les formes architecturales et ornementales de la période gothique.

Œcuménique : qui promeut des actions communes et un rapprochement entre les divers courants du christianisme.

Ogive : arc en nervure brisée, utilisé notamment pour le voûtement, caractéristique de l'art gothique.

Ourdissoir : appareil sur lequel est placé le fil de chaîne que les tisserands « ourdisent », c'est-à-dire préparent à tisser, à l'aide d'une navette, sur les fils de trame.

Parcelles d'assiette : parcelles cadastrales constituant le terrain sur lequel sont implantés un ou plusieurs bâtiments formant un ensemble.

Patricien : terme désignant, dans le monde romain, un citoyen appartenant, par sa naissance, aux classes supérieures de la société.

Péristyle : galerie de colonnes entourant un édifice.

Physiocrates : groupe d'individus apparu pendant les Lumières, adepte d'une doctrine économique stipulant que toute richesse provient de l'agriculture.

Pilastre : élément décoratif adossé à un mur, formé d'une base, d'un support rectangulaire et d'un chapiteau.

Plein cintre : terme désignant une voûte ou un arc de forme semi-circulaire.

Prieur : chef d'une petite congrégation monastique (**prieuré**) ou, dans une plus grande abbaye, moine choisi par l'abbé pour le seconder et le remplacer en son absence.

Prieuré : monastère subordonné à une abbaye et placé sous l'autorité d'un **prieur**.

Profilé : élément (barre ou poutre) utilisé en construction mécanique ou en génie civil, auquel on a donné mécaniquement une forme déterminée, un profil.

Protomé : motif décoratif représentant l'avant-corps d'un animal, en relief.

Repoussage : procédé de déformation plastique d'une feuille de métal circulaire (flan), effectuée à l'aide d'un tour.

Réserve eucharistique : meuble conservant, dans une église, les hosties

consacrées, placées dans un ciboire (on parle aussi de « tabernacle »).

Rinceau : motif ornemental constitué de feuillages, de fleurs ou de fruits formant des enroulements successifs.

Rocaille : construction imitant une grotte ou un rocher, à l'aide de matériaux divers.

Routiers : au Moyen Âge, ce terme désigne des mercenaires qui, en temps de paix, se rassemblent en « grandes compagnies » et vivent, par le vol et le pillage, au détriment des populations.

Schistes chloriteux : schistes de couleur verte, contenant de la chlorite.

Sheds : toitures à deux versants formant des « dents de scie », couramment utilisés à partir de la révolution industrielle pour couvrir de vastes espaces (hangars, usines...) qu'ils permettent aussi de mieux éclairer.

Soyeux : terme désignant, à Lyon, les producteurs de soie, généralement à la fois marchands et fabricants.

Staff : matériau de construction constitué de plâtre armé d'une toile de jute, inventé en 1856 et plus économique que le stuc.

Taille : impôt direct d'Ancien Régime payé au seigneur et dont sont exemptés les nobles, le clergé et la bourgeoisie.

Tambour : section du fût d'une colonne.

Transept : nef transversale, plus ou moins débordante, coupant à angle droit la nef principale d'une église.

Travée : en architecture, espace délimité par deux supports verticaux ou par une succession verticale de baies régulières.

Venelle : rue étroite délimitée par des murs.

Vérin : élément mécanique constitué d'un cylindre et d'un piston, permettant d'introduire ou d'évacuer de l'air ou un fluide.

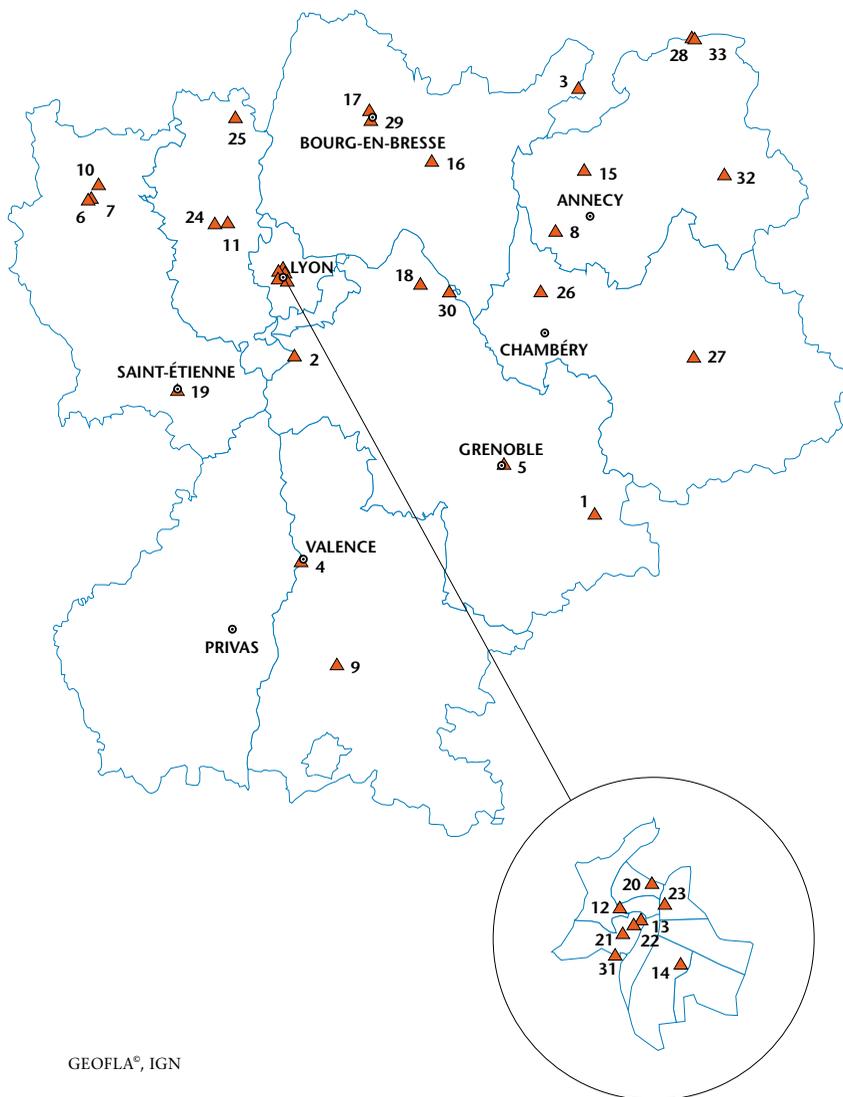
Vidomne : terme utilisé en Suisse et dans le Pays de Gex pour désigner un individu qui tient ses terres d'un évêché ou d'une abbaye.

Visitandines : moniales appartenant à l'ordre de la Visitation de Sainte-Marie, fondé en 1610 à Annecy par saint François de Sales.

Voûte d'arêtes : voûtement obtenu par l'intersection de deux **berceaux** qui se croisent à angle droit.

Voyer : sous l'Ancien Régime, ce terme désigne l'officier en charge de l'entretien des voies publiques.

CARTES



- 1 Mont-de-Lans (38), porte de Bons, 2014
- 2 Vienne (38), « Jardin de Cybèle », 2013
- 3 Ornex (01), tour d'Ornex, 2014
- 4 Valence (26), abbaye de Saint-Ruf, 2014
- 5 Grenoble (38), cloître de la cathédrale, 2013
- 6-7 Villerest (42), église et chapelle, 2014
- 8 Boussy (74), maison forte de Mieux, 2014
- 9 Soyans (26), ruines du château, 2013
- 10 Roanne (42), sous-préfecture, 2014
- 11 Bagnols (69), château, 2014
- 12 Lyon (69), Grenier d'Abondance, 2014
- 13 Lyon (69), loge du Change, 2013
- 14 Lyon (69), château de la Motte, 2014
- 15 Cruseilles (74), maison de Fésigny, 2014
- 16 Cerdon (01), cuivrerie, 2013
- 17 Viriat (01), château de Fleyriat, 2013
- 18 Courtenay (38), château de Lancin, 2014
- 19 Saint-Étienne (42), école des beaux-arts, 2013
- 20 Lyon (69), atelier Mattelon, 2013
- 21 Lyon (69), couvent de la Visitation, 2013
- 22 Lyon (69), basilique de Fourvière, 2014
- 23 Lyon (69), hôtel du gouverneur, 2014
- 24 Saint-Vérand (69), château de la Flachère, 2014
- 25 Vauxrenard (69), domaine du Thil, 2014
- 26 Aix-les-Bains (73), théâtre du casino, 2013
- 27 Moutiers (73), campanile de la cathédrale, 2014
- 28 Évian-les-Bains (74), théâtre du casino, 2014
- 29 Bourg-en-Bresse (01), chapelle Sainte-Madeleine, 2013
- 30 Brangues (38), domaine de Paul Claudel, 2014
- 31 Lyon (69), hôpital Debrousse, 2013
- 32 Arâches-la-Frasse (74), chapelle de Flaine, 2014
- 33 Évian-les-Bains (74), buvette Prouvé-Novarina, 2013

GEOFLA®, IGN

POUR ALLER PLUS LOIN...

INTRODUCTION

ANDRIEUX, Jean-Yves et CHEVALIER, Fabienne, *Le Patrimoine monumental. Sources, objets et représentations*, Paris, PUF, 2014.

AUDUC, Arlette, *Quand les monuments construisaient la nation. Le Service des monuments historiques de 1830 à 1940*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2008.

GOURDIN, Patrice, *Les monuments historiques de 1940 à 1959 : Administration, architecture, urbanisme*, Rennes, PUR, 2008.

LAURENT, Xavier, *Grandeur et misère du patrimoine. D'André Malraux à Jacques Duhamel*, Comité d'Histoire / École des Chartes, La Documentation française, 2003.

LENIAUD, Jean-Michel, « Une région au patrimoine méconnu et menacé », *Monuments historiques - Rhône-Alpes*, n° 116, septembre-octobre 1981, p. 3-12.

PRÉHISTOIRE ET ANTIQUITÉ

PELLETIER, André, *Vienne antique, de la conquête romaine aux invasions alémaniques, II^e siècle avant-III^e siècle après J.-C.*, Roanne, Horvath, 1982.

MOYEN ÂGE

COLLECTIF, *Châteaux et maisons fortes savoyards*, Roanne, Horvath, 1986.

MOREAU, Gilles-Marie, *La Cathédrale Notre-Dame de Grenoble*, Paris, L'Harmattan, 2013.

ÉPOQUE MODERNE

COLLECTIF, *Histoire de Lyon des origines à nos jours*, Lyon, Éditions Lyonnaises d'Art et d'Histoire, 2007.

JACQUET, Nicolas, *Châteaux du Lyonnais*, Paris, Les Beaux Jours, 2014.

XIX^e SIÈCLE

BERTIN, Dominique et MATHIAN, Nathalie, *Lyon. Silhouettes d'une ville recomposée - Architecture et urbanisme 1789-1914*, Lyon, Éditions lyonnaises d'art et d'Histoire, 2008.

DUFIEUX, Philippe, *Le Mythe de la Primatie des Gaules, Pierre Bossan (1814-1888) et l'architecture*, Lyon, Presse universitaire de Lyon, 2004.

FINANCE (DE), Laurence et LENIAUD, Jean-Michel, *Viollet-le-Duc. Les visions d'un architecte*, catalogue de l'exposition de la Cité de l'architecture et du patrimoine (19 novembre 2014-3 mars 2015), Paris, Norma, 2014.

LAVIGNE-LOUIS, Maryannick, *Châtelains et vie de Château : autour de Lyon 1840-1940*, Lyon, BGA Permezel, 2010.

PENEZ, Jérôme, *Histoire du thermalisme en France au XIX^e siècle*. Paris, Éditions Economica, 2005.

TOULIER, Bernard, « Architecture des loisirs en France dans les stations thermales et balnéaires (1840-1939) », in *Divertissements et loisirs dans les sociétés urbaines à l'époque moderne et contemporaine*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2005, p. 211-223.

XX^e SIÈCLE

AMOUROUX, Dominique, *Marcel Breuer : les réalisations françaises*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2014.

BOISSONNAS, Éric, *Flaine, la création*, Paris, Éditions du linteau, 1994.

COLLECTIF, *Jean Prouvé constructeur 1901-1984*, Paris, RMN, 2001.

LAPEYRE-UZU, Françoise (dir.), *Stations de sports d'hiver. Urbanisme et architecture*, Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes, Lyon, Lieux Dits, 2012.

LE « SALON DES REFUSÉS »

MESSIÉ, Paul, *Montélimar au XIX^e siècle : autour de la famille Chabaud, la naissance du quartier d'Aygu*, Montélimar, Chez l'auteur, 1976.

Les auteurs renvoient également le lecteur aux travaux du service de l'Inventaire général du patrimoine culturel de Rhône-Alpes, à la documentation du service des monuments historiques de Rhône-Alpes et aux fonds d'archives départementales rhônalpins, abondamment exploités dans la rédaction du présent ouvrage et les recherches conduites en vue des protections au titre des monuments historiques.

Ouvrage publié par la

**Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)
de Rhône-Alpes**

**Conservation régionale des monuments historiques
(CRMH)**

Le Grenier d'Abondance

6, quai Saint Vincent - 69283 LYON cedex 01

Tél. 04 72 00 44 00

Directeur de publication

Alain Daguerre de Hureaux

Directeur régional des affaires culturelles

Directeur de la collection

Frédéric Henriot

Conservateur régional des monuments historiques

Coordination éditoriale de la collection

Gilles Soubigou

Conservateur des monuments historiques

Comité éditorial

Yves Belmont, Jean-Pierre Commun, Marie Dastarac,

Emmanuelle Didier, Pierre Franceschini, Béatrice

Grandchamp, Jean-Pierre Legendre, Bertrand Munin,

Stéphan Soubranne, Jean-François Vilvert

Conception graphique et réalisation

trente et un

Crédits photographiques

Claire Aubaret (DRAC/CRMH) : p. 30, 31, 48, 49, 51, 58, 59,
82, 84, 85, 95, 96

Isabelle Baguelin (DRAC/CRMH) : p. 34, 35, 64 [1], 65

Cécile Bertran (DRAC/CRMH) : p. 62, 63, 76, 77, 93

Josiane Boulon (DRAC/CRMH) : p. 11, 15, 22, 24, 27, 28, 29,
36, 37, 50, 54, 55, 57, 60, 67, 68, 69, 70, 71, 79, 80

Hélène de Carbonnières (DRAC/CRMH) : p. 72, 73, 74, 91,
92, 103 [1 et 3]

Frédéric Henriot (DRAC/CRMH) : p. 52

Juliette Pozzo (DRAC/CRMH) : p. 16, 20, 21, 104

Jean-Marie Refflé (DRAC) : couverture, p. 8, 10, 12, 32, 38,
39, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 81

Franck Sénant (DRAC/CRMH) : p. 83

Gilles Soubigou (DRAC/CRMH) : p. 43 [6], 86, 90 [4], 97 [2],
99, 103 [2]

Joëlle Tardieu (DRAC/SRA) : p. 25, 26

STAP 01 : p. 88, 89, 90 [3]

Association Légion VIII Augusta/service culturel

Mont-de-Lans : p. 19

Musée dauphinois : p. 18

D.R. : p. 40, 56, 61, 64 [2], 78, 94, 97 [1]

© trente et un

Cet ouvrage a été achevé d'imprimer
sur les presses de JF impression (France)
en septembre 2015



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées
durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

Dépôt légal : septembre 2015

ISBN : 979-1-0941-4501-2

DEUX ANNÉES DE PROTECTIONS

au titre des monuments historiques en Rhône-Alpes

2013-2014

Protéger certains édifices, en raison de leur intérêt au regard de l'histoire et de l'art, en leur reconnaissant la qualité de monuments historiques, est l'une des missions des services de l'État-ministère de la Culture et de la Communication. Assurer la valorisation de ces protections en est une autre, aujourd'hui essentielle. Valoriser, c'est faire connaître, par le texte et l'image, sur support papier et numérique. Aussi le présent ouvrage, premier volume de la nouvelle collection « Patrimoines en Rhône-Alpes », a-t-il pour ambition de porter à la connaissance du public le plus large les 36 nouveaux monuments historiques, parfois visitables, le plus souvent visibles, des années 2013 et 2014 dans cette région. Il permet d'apprécier la répartition géographique de ces protections et leur diversité tant typologique que chronologique, reflets de la richesse patrimoniale de cette région, fruit de la variété de ses paysages et de son histoire dense et mouvementée.

F. Henriot



DIFFUSION GRATUITE – NE PEUT ÊTRE VENDU
ISBN : 979-1-0941-4501-2

DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
DE RHÔNE-ALPES